Page 01-7407 az_Mise en page 1 10/07/2022 19:16 Page1

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7407 – Lundi 11 juillet 2022 - Prix : 10 DA

Acte de banditisme au Mali

DES CAMIONNEURS ALGÉRIENS ATTAQUÉS À GAO

p.4

SIGNATURE D'UN ACCORD D'ACHAT DE GAZ ENTRE SONATRACH ET ENGIE

L'Algérie augmente ses prix et exportations vers la France

Quelques jours après avoir annoncé la conclusion prochaine de nouveaux accords avec ses clients dans le domaine gazier pour «une révision des prix du gaz exporté par l'Algérie», la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach affirme avoir signé, jeudi passé, «un accord avec le groupe énergétique français ENGIE portant sur l'achat et la vente de gaz naturel à travers le Medgaz». p.2

© Photo : D.R

COMPLEXE DE PRODUCTION DE MTBE À ORAN

ARKAB DONNE LE COUP D'ENVOI

p.2

EXAMEN DES TEXTES D'APPLICATION DU PROJET DE LA LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Redéfinir les missions du Conseil national de l'investissement

p.3

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Une dynamique nouvelle

p.4

page 02 - 7407 az_Mise en page 1 10/07/2022 19:17 Page1

L'Algérie compte près de 2.000 sociétés exportatrices

NATATION:

Oran abrite le championnat arabe du 20 au 24 juillet

Le centre nautique du complexe olympique "Miloud Hadefi" à Oran s'apprête à accueillir sa deuxième compétition internationale depuis son inauguration à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens, et ce, en accueillant le 5e championnat arabe de natation, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de cette discipline.

ALGÉRIE -JAPON

Signature imminente de la convention fiscale durant l'année 2022

L'Algérie et le Japon sont parvenus à un accord de principe pour la signature de la convention fiscale entre les deux pays durant l'année en cours 2022, a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué. A travers cet accord, les gouvernements des deux pays annoncent «leur engagement de principe à signer ladite convention fiscale durant l'année en cours, dans le cadre de la commémoration du 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Japon », selon le communiqué.

PÉNÉTRANTE DE BÉJAÏA

Un tronçon de 6 km ouvert à la circulation

Un tronçon de la pénétrante de Béjaïa, a été inauguré cette semaine par le Wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kerbouche. Ce dernier, qui s'est déplacé au niveau de ce tronçon, l'a ainsi inspecté et a fait l'annonce de l'ouvrir à la circulation. Ce tronçon réalisé par l'entreprise chinoise, China Railway Construction Corporation, n'est qu'une partie de la pénétrante de Béjaïa, couvrant 6 km de distance d'Amizour à Merdj Waman. La pénétrante autoroutière de Béjaïa couvre quant à elle 100 km de distance dont des parties sont toujours en cours de réalisation.

Signature d'un accord d'achat de gaz entre Sonatrach et ENGIE

L'Algérie augmente ses prix et exportations vers la France

Quelques jours après avoir annoncé la conclusion prochaine de nouveaux accords avec ses clients dans le domaine gazier pour «une révision des prix du gaz exporté par l'Algérie», la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach affirme avoir signé, jeudi passé, «un accord avec le groupe énergétique français ENGIE portant sur l'achat et la vente de gaz naturel à travers le Medgaz». «Les deux parties ont convenu également de définir le prix de vente contractuel applicable sur une période de trois ans, allant jusqu'à 2024, pour prendre en compte les conditions de marché», a précisé le communiqué de la compagnie.

La compagnie a conclu depuis le début de l'année plusieurs accords de partenariats stratégiques avec des groupements chinois et italien. (Photo › D. R.)

0Au vu de l'augmentation des prix mondiaux du gaz, l'Algérie décide de revoir sa tarification avec l'ensemble de ses partenaires avait souligné, la semaine dernière, le Président-directeur général du Groupe, Toufik Hakkar, lors d'une conférence de presse, organisée à l'issue de la présentation du bilan de Sonatrach de l'année 2021 et les cinq premiers mois de 2022.

Lors de cette conférence, le premier responsable de la compagnie a déclaré qu'«outre l'accord récemment acté avec le Groupe italien ENI, d'autres accords sont en cours de négociation avec deux partenaires, d'autant que lors du dernier trimestre, les prix du gaz ont augmenté sur le marché Spot».

Parmi ces partenaires figurent le français ENGIE qui vient de conclure avec la Sonatrach un contrat d'achat et de vente de gaz naturel à travers le Medgaz. A travers ce nouvel accord, la compagnie nationale «renforcera sa part dans le portefeuille d'approvisionnement d'ENGIE, permettant aux deux groupes de poursuivre leur diversification et de contribuer à la sécurité énergétique des clients européens».

La hausse des prix du gaz sur le marché mondial et le resserrement de l'offre face à la demande à cause de la guerre en Ukraine et la baisse des importations du gaz russe poussent les gouvernements européens à chercher de nouveaux fournisseurs de gaz naturel et à renforcer leurs partenariats avec leurs fournisseurs habituels comme l'Algérie, troisième fournisseurs du gaz à l'Europe après la Norvège et la Russie. Mais aussi à encourager le développement des énergies renouvelables pour accélérer leur transition énergétique et protéger le climat. La Sonatrach et ENGIE visent à travers cet accord à renforcer leur collaboration dans le domaine de l'hydrogène vert en vue de réduire leur empreinte carbone. «Fort de leur partenariat historique autour du gaz, les deux parties se sont également engagées à travailler ensemble en vue de réduire leur empreinte carbone et d'évaluer de nouvelles opportunités, en particulier sur le développement de l'hydrogène». En parallèle, le Groupe intensifie ses efforts pour augmenter sa production et sa rentabilité ainsi que son opérationnalité sur le long terme afin de répondre à la demande croissante du gaz de ses partenaires européens, notamment, à l'approche de l'hiver.

Les pays européens visent d'ici le mois de novembre prochain l'augmentation de leurs réserves de gaz à 85% pour prévenir les risques de pénuries et de coupure. La Sonatrach reste un fournisseur fiable de l'Europe. Le Groupe respecte toujours ses contrats de livraisons de gaz à travers son réseau de Gazoducs déjà établi entre les deux rives méditerranéennes. Pour assurer les livraisons supplémentaires de gaz vers l'Europe, le Groupe peut compter sur ses récentes découvertes de gaz, notamment, au niveau de Hassi R'mel (Laghouat).

«Les premières productions issues de ces découvertes débuteront dès le mois de septembre prochain grâce aux installations existantes, avec un volume prévu de plus de 10 millions de m³/jour», a annoncé M. Hakkar lors de sa dernière conférence de presse, lors de laquelle, il a indiqué que le chiffre d'affaires à l'exportation de la compagnie durant les premiers cinq mois 2022 dépassait les 21 milliards de dollars. D'ici la fin de l'année, la Sonatrach vise 50 milliards de dollars de bénéfices. Les exportations algériennes de GNL devraient augmenter, quant à elles, à 22 millions de mètres cubes au cours de cette année.

En conclusion, le Groupe vise le renforcement de sa production gazière, mais aussi la diversification de sa clientèle. Des négociations sont déjà en cours à en croire les déclarations de M. Hakkar qui a affirmé dernièrement que plusieurs autres pays européens ont manifesté leur intérêt pour l'acquisition du gaz algérien, citant «des demandes émanant de pays d'Europe de l'Est». Ses demandes sont à l'étude par la Sonatrach, a-t-il précisé.

Pour rappel, le Groupe compte investir au cours de cette année en cours 8 milliards de dollars dans le développement de l'industrie pétrochimique, le raffinage et de nouvelles infrastructures.

La compagnie a conclu depuis le début de l'année plusieurs accords de partenariats stratégiques avec des groupements chinois et italien.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Complexe de production de MTBE à Oran

Arkab donne le coup d'envoi

Lancement officiel des travaux de réalisation d'un complexe de production de Methyl Tert-Butyl Ether (MTBE), un additif pour la fabrication de l'essence sans plomb au niveau des raffineries. C'est le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab qui a donné, mercredi dernier, à Arzew (Oran) en compagnie du P-dg du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, le coup d'envoi de la réalisation de ce projet qui s'«étend sur une superficie de 11,4 hectares à la zone industrielle Arzew avec une capacité de production de 200.000 tonnes/an», selon le communiqué du ministère.

Cet investissement structurant, selon le ministre s'inscrit dans le cadre du développement de l'industrie pétrochimique de Sonatrach, dont l'objectif est de «couvrir les besoins des raffineries du Groupe pétrolier en cette matière, de renoncer à son importation, en sus de la réalisation d'une autosuffisance en la matière et l'orientation vers l'exportation», a rapporté la même source. «Il revêt une importante dimension économique, qui permettra à l'Algérie de renoncer à l'importation de cet additif, d'atteindre l'autosuffisance tout en s'orientant vers l'exportation à partir de 2025», a-t-il ajouté. D'après les données de la compagnie nationale des hydrocarbures, «l'Algérie a dépensé 170 millions de dollars pour l'importation du MTBE en 2021».

Ce projet sera réalisé en collaboration avec le Groupement chinois «CNTIC/LPEC ». Cet investissement de «76 milliards de dinars (environ 500 millions de dollars)», sera financé, pour rappel, par «la Banque nationale d'Algérie (BNA) à hauteur de 70% et la Sonatrach sur fond propre à hauteur de 30%». La durée de réalisation de ce projet devrait s'étaler sur 36 mois. Ce projet en question, vise aussi à «valoriser le méthanol du complexe CP1Z qui sera utilisé comme charge pour la production du MTBE», a précisé la Sonatrach lors de la signature de son accord avec son partenaire chinois, affirmant que «l'excédent de ce produit sera exporté via les installations portuaires de la raffinerie d'Arzew (RA1Z)».

Au cours de ce déplacement, le premier responsable de la Sonatrach en compagnie de sa délégation a inspecté le «complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL2Z) relevant de la division liquéfaction et séparation (LQS)».

M. Hakkar a également effectué une visite furtive à «la raffinerie RA1Z, l'unité de l'un des complexes stratégiques de raffinage et de pétrochimie pour lequel un important programme d'investissement a été arrêté à l'effet de moderniser ses unités pour satisfaire la demande locale sur les produits pétroliers et réaliser la valeur ajoutée destinée à l'exportation», a indiqué le communiqué de presse de la Sonatrach. La compagnie nationale veut renforcer l'industrie pétrochimique dans le pays et arrêter ou réduire sa dépendance à l'étranger et diversifier ses exportations...

Samira Tk

VOEUX

Aid El Adha

Le Président Tebboune présente ses vœux aux éléments de l'ANP, à différents corps et aux champions d'Algérie aux JM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, samedi, à l'occasion de l'Aid El Adha, ses vœux aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à différents corps, ainsi qu'aux champions d'Algérie à la 19e édition des Jeux méditerranéens d'Oran.

«Joyeuse fête de l'Aïd El-Adha à tous les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), officiers, sous-officiers et soldats, particulièrement aux éléments stationnés aux frontières, puisse Allah vous garder et vous protéger», a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter.

Le président de la République a présenté également ses vœux les meilleurs aux éléments de la Gendarmerie nationale, de la police, de la Protection civile et des douanes.

«Mes meilleurs vœux à tous les éléments des corps de la Gendarmerie nationale, de la police, de la Protection civile et des douanes, à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha, priant Allah que cette fête religieuse se renouvelle dans la paix et la bénédiction», a encore écrit le chef de l'Etat.

Par la même occasion, le Président Tebboune a présenté ses vœux au personnel médical.

«A l'occasion de l'Aïd El-Adha, je présente mes vœux, les meilleurs, à nos médecins, aux paramédicaux, et à l'ensemble du personnel médical», a écrit le Président Tebboune.

Le président de la République a aussi présenté ses vœux aux champions d'Algérie à la 19e édition des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet).

«Meilleurs vœux à nos champions méditerranéens à l'occasion de l'Aïd El-Adha... A très bientôt inchallah», a-t-il écrit.

Page 03 - 7407 az_Mise en page 1 10/07/2022 19:18 Page1

Examen des textes d'application du projet de la loi sur l'investissement

Redéfinir les missions du Conseil national de l'investissement

La question de la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil national de l'investissement (CNI) a été abordée, jeudi, par le Gouvernement lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, afin, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, de redéfinir ses missions conformément aux nouvelles dispositions législatives prévues.

«D'autres textes d'application prévus dans le cadre de ce projet de loi relatif à l'investissement seront examinés par le Gouvernement dans les jours à venir». (Photo › D. R.)

«Le Gouvernement a examiné, jeudi, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, plusieurs textes d'application relatifs au projet de la loi sur l'investissement», lit-on à travers ce communiqué. Soulignant qu'il devrait mettre en œuvre, dès la promulgation de cette loi, une série de textes d'application permettant de détailler les dispositions contenues dans le texte législatif en cours d'examen actuellement au niveau du Conseil de la nation.

Durant cette réunion, tenue au Palais du Gouvernement, a poursuivi la même source, le Gouvernement a débattu des modalités de fonctionnement de la haute commission nationale de recours liés à l'investissement et des modalités d'enregistrement des investissements, de leur cession et de leur transfert.

«D'autres textes d'application prévus dans le cadre de ce projet de loi relatif à l'investissement seront examinés par le Gouvernement dans les jours à venir», a ajouté la même source.

Pour rappel, ce projet de loi relatif à l'investissement a été adopté, à la majorité, le 27 juin dernier, par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

C'était lors d'une séance avec débat restreint, présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar.

Une séance au cours de laquelle le ministre de l'Industrie avait présenté un exposé sur les principales mesures contenues dans le texte de loi. Lesquelles (mesures, ndlr) visent dans leur ensemble à développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée, assurer un développement territorial durable et équilibré, valoriser les ressources naturelles et les matières premières locales, favoriser le transfert technologique et, développer l'innovation et l'économie de la connaissance. Au cours de cette séance, la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN a également présenté son rapport sur le texte de loi sur l'investissement dans lequel elle a mis en avant l'importance des mesures visant la levée des barrières entravant l'investissement national et étranger.

Et insisté sur l'urgence de promulguer les textes d'application de cette loi, tout en veillant à la mise en place des politiques d'accompagnement au titre d'une vision prospective et inclusive.

Affirmant avoir pris acte avec, satisfaction, des mesures visant à réinstaurer l'équilibre régional, notamment dans les régions du Sud, du Grand Sud et des Hauts-Plateaux, et ce, à la faveur du lancement d'activités productives.

Selon le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, ce projet de loi reltif à l'investissement, vise à développer des secteurs d'activités prioritaires à haute valeur ajoutée, à assurer un développement régional durable et équilibré, à valoriser les ressources primaires naturelles et locales, à privilégier la transformation technologique et à développer l'innovation et l'économie de la connaissance.

Rabah Mokhtari

BREVES

Assurance

La CCR réalise un résultat net en hausse de 20,5% en 2021

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a dégagé un résultat net de plus de 5 milliards de dinars (mds DZD) en 2021, en hausse de 20,5% par rapport à 2020, selon un communiqué de cette compagnie publique.

«La CCR affiche un résultat net en hausse de 20,50%, passant de 4,154 mds DZD (29 millions de dollars) en 2020 à 5,006 mds DZD (36 millions de dollars)», précise la même source.

Le chiffre d'affaires de la CCR réalisé en 2021, s'élève à 39,635 mds DZD (285 millions de dollars), en progression de 18% comparé à l'exercice 2020. Sur le marché international, la CCR enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 10%, est-il noté dans le communiqué.

Quant aux sinistres, l'exercice 2021 a été marqué par une baisse de la sinistralité, avec une régression de la charge de sinistre brute de 6%. S'agissant de son activité financière, les placements financiers de la CCR ont marqué une progression de 5% par rapport à 2020, avec un produit financier de 4,950 milliards de dinars, selon les chiffres de la compagnie.

Agence

Partenariat économique algéro-britannique

Londres applaudit la promotion de l'attractivité de l'Algérie

Lord Richard Risby, envoyé du Premier ministre Britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, s'est dit, jeudi, à Londres, satisfait de l'évolution constante des relations avec l'Algérie, affirmant que d'un point de vue commercial, il est très réjouissant de constater une poussée remarquable dans les échanges qui ont enregistré une hausse de 84,5% par rapport à l'année précédente et de voir la bonne tenue des compagnies britanniques engagées en Algérie, comme le Groupe Astrazeneca, en termes de création d'emplois et d'investissement.

«Il est important, dans ces temps incertains, de compter sur des pays comme l'Algérie qui a fourni, sans aucun problème et pendant 50 ans, du GNL au Royaume-Uni», a-t-il indiqué, soulignant que le gouvernement britannique applaudissait les efforts de l'Algérie pour alléger la crise énergétique mondiale et les réformes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir l'attractivité de l'Algérie.

S'exprimant lors d'une réception organisée par l'ambassade d'Algérie à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, Lord Richard Risby a assuré que le Royaume-Uni est prêt à devenir un enthousiaste partenaire économique de l'Algérie. Rappelant, au passage, la signature récente d'un partenariat dans le domaine des technologies de l'éducation et en se réjouissant de l'engouement des Algériens pour la langue anglaise.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie, Lounès Magramane, a affirmé que cet anniversaire, vu de Londres, revêt une double signification. D'un côté, il symbolise le recouvrement de notre souveraineté nationale et, de l'autre, marque les 60 ans de relations diplomatiques avec le Royaume-Uni, a-t-il dit, exprimant sa satisfaction quant à l'excellence des relations entre les deux pays et «réaffirmant la détermination à aller de l'avant avec le Royaume-Uni dans l'approfondissement des relations bilatérales». «Les deux pays travaillent en étroite collaboration pour promouvoir les valeurs communes de paix, de démocratie, de justice et de sécurité et pour consacrer la culture du dialogue et de coopération entre les deux peuples», a-t-il indiqué.

De leur côté, des représentants du gouvernement britannique ont réaffirmé la volonté du Royaume-Uni de porter la coopération avec l'Algérie, au plus haut niveau, et renouveler l'engagement d'approfondir davantage les liens bilatéraux. Lord Ahmad Tariq of Wimbledon, qui revient d'une visite à Alger, a plaidé en faveur d'un élargissement des domaines de coopération, citant le commerce, l'éducation, le changement climatique et le tourisme parmi les priorités. Transmettant, à l'occasion, les félicitations de la ministre des Affaires étrangères, Elizabeth Truss. «Ce 60ème anniversaire de l'indépendance, mais aussi de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, est une occasion heureuse pour renouveler l'engagement de consolider et d'approfondir davantage les liens bilatéraux», a-t-il dit.

R.M.

EXPORTATIONS

Près de 2.000 sociétés recensées

Inauguration d'une usine de fabrication de fûts en métal à Mascara

Elles se comptaient près de 800 en 2021 et elles sont passées à près de 2.000 sociétés nationales exportatrices jusqu'au premier semestre de l'année 2022, soit une augmentation de près de 150%, c'est ce qu'a dévoilé le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, dans une déclaration faite en marge de l'inauguration de l'Exposition des doyennes des entreprises algériennes, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de recouvrement de la souveraineté nationale. Une hausse considérable des entreprises nationales exportatrices, a ajouté le ministre Rezig. Cette fulgurante montée dans le nombre des sociétés nationales exportatrices et cette dynamique dans l'activité export du pays, ont déjà donné de bons résultats, une relance qui sera plus considérable pour les prochaines échéances, notamment avec l'accès de l'Algérie à la Zone de libre-échange au niveau africain. Très optimiste quant à l'avenir du secteur des exportations du pays, le ministre Rezig a déclaré que «cette courbe ascendante des sociétés exportatrices se poursuivra, notamment avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) dont l'accord est entré en vigueur le 1er juillet». Le ministre du Commerce a mis en relief le rôle pivot de ces sociétés dans la diversification de l'économie nationale et la hausse de la valeur des exportations hors hydrocarbures, précisant que l'Algérie avait des accords avec plus de 90 Etats intervenant au titre d'accords régionaux, à l'instar de la ZLECAf, la grande Zone arabe de libre-échange (GZALE) et l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). Appelant et encourageant à la fois les opérateurs algériens à plus d'intensification en matière des exportations, Rezig a insisté, à cet égard, sur la nécessité de tirer profit de ces espaces pour l'exportation des produits nationaux avec l'exonération des taxes douanières. «L'année 2022 se veut une année économique par excellence», rappelle-t-il devant les opérateurs algériens, «notamment après l'adoption de la loi régissant les zones franches par les deux chambres du Parlement, outre l'entrée en vigueur prochaine de la loi sur l'investissement, laquelle a tracé les contours de l'investissement dans les zones franches», a-t-il ajouté. D'autre part, Kamel Rezig a fait état d'une augmentation, en 2022, du nombre d'entreprises activant dans le domaine de l'entrepreneuriat, les services du département du Commerce ayant enregistré «près de 200.000 nouvelles immatriculations au registre du commerce», a souligné le ministre du Commerce.

S. Abi

Page 04_Mise en page 1 10/07/2022 17:50 Page1

Acte de banditisme au Mali

Des camionneurs algériens attaqués à Gao

Un convoi composé de sept camions avec sept chauffeurs engagés par une société algérienne dans des activités de transport de marchandises entre l'Algérie et le Mali a été attaqué au Nord de ce pays, à Gao, par un groupe armé composé de quatre individus circulant à motos.

«L'attaque a eu lieu aux abords de la ville de Gao, au Mali, à deux heures du matin dans la nuit du 8 juillet, dans un campement utilisé par les camionneurs pour se reposer.» (Photo › D. R.)

Trois chauffeurs algériens ont été blessés, dont un grièvement, selon un communiqué rendu public samedi par le ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger. La même source précise que les blessés ont été évacués sur l'hôpital de Gao, où ils ont été pris en charge. Un est déjà sorti de l'hôpital alors que les deux autres sont maintenus sous contrôle médical.

Le ministère fait remarquer que, selon les informations disponibles, aucun pronostic vital n'est engagé. «L'attaque a eu lieu aux abords de la ville de Gao, au Mali, à deux heures du matin dans la nuit du 8 juillet, dans un campement utilisé par les camionneurs pour se reposer. Les assaillants avaient réclamé de l'argent.

N'ayant pas obtenu gain de cause, ils ont recouru à l'utilisation de leurs armes à feu, des Kalachnikovs selon les camionneurs», indique la même source qui souligne que cet acte criminel qui n'a pas été revendiqué, est attribué par des habitants de cette ville aux bandes criminelles qui activent dans cette région du Mali». Le ministère fait savoir que «l'ambassade d'Algérie à Bamako suit de près la situation de ces ressortissants».

Le Mali est le théâtre d'actes de violences commis imputés à l'activité terroriste mais aussi aux groupes de bandits et aux réseaux mafieux impliqués dans des trafics de tout genre (drogue, migration clandestine, armes…). Au mois de juin, des attaques terroristes perpétrées à Diallassago et dans deux autres localités du cercle de Bankassayant, ont fait 132 morts parmi les civils.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a fait savoir que l'Algérie a condamné avec force ces attaques terroristes.

«L'acharnement haineux des hordes terroristes sur des populations sans défense rappelle, une fois encore, la nécessité d'éradiquer ce fléau étranger à nos sociétés ainsi qu'aux valeurs et à la foi du Peuple malien frère», a souligné le communiqué.

L'Algérie a appelé à une réaction ferme de la part de l'Union africaine, ainsi que de la Communauté internationale dans son ensemble, et a souligné l'urgence d'une mobilisation accrue pour éliminer ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur sur notre continent. L'Algérie a souligné également la nécessité d'avancées rapides et substantielles dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger afin de renforcer les capacités de l'Etat malien et son autorité sur l'ensemble de son territoire national. Récemment, le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, a déclaré que «les dirigeants de l'organisation ont décidé de lever les sanctions économiques et financières qui étaient imposées au Mali après que les autorités maliennes aient franchi des pas importants sur la voie d'un retour à une situation constitutionnelle». Il a ajouté, lors d'un point de presse à l'issue du sommet, que cette décision immédiate «a été prise après les recommandations de l'émissaire de la Cédéao, Goodluck Jonathan», ancien Président nigérian.

Les sanctions de la Cédéao contre le Mali ont été décidées au mois de janvier dernier, en raison du retard mis par les militaires concernant le transfert du pouvoir aux civils. Par ailleurs, Jean-Claude Kassi Brou a ajouté que l'organisation ouest-africaine a demandé à tous les partenaires d'«octroyer au Mali l'aide technique et d'accompagner le pays dans le processus d'organisation des élections et leur préparation afin que réussisse la période de transition», qui durera jusqu'à mars 2024. Le gouvernement malien de transition a présenté quelques jours auparavant à la classe politique et aux acteurs de la société civile, les dates des différentes échéances électorales (présidentielle, référendaire et législatives). Ainsi, le référendum est prévu pour le mois de mars 2023, l'élection des conseillers des collectivités territoriales pour juin 2023, tandis que les premier et deuxième tours de l'élection des députés à l'Assemblée nationale sont respectivement programmés en octobre et novembre 2023. La présidentielle devrait quant à elle, se tenir en février 2024, avait rapporté jeudi dernier l'agence de presse malienne (AMAP).

Lakhdar A.

Dernier rapport de la FAO sur l'alimentation mondiale

Peur sur les produits mondiaux malgré un recul des prix

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la situation du marché mondial des denrées alimentaires s'est améliorée entre avril et juin passés après un record des prix constaté en mars dernier, où le pic des coûts des céréales, huiles végétales, sucre, café, avait été enregistré au niveau mondial. Le même rapport réalisé par la FAO fait état d'un léger recul des prix mondiaux des produits de base à hauteur de 2,3 %, avec un premier fléchissement des prix du blé, malgré la poursuite des combats en Ukraine (premier pays producteur du blé). L'ensemble des produits alimentaires de base, céréales, huiles végétales, sucre, café, ont connus une légère baisse en juin dernier et pour le troisième mois consécutif, a annoncé vendredi passé la FAO.

En revanche, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait savoir que les prix actuels des denrées alimentaires sur le marché mondial restent trop élevés, voire un record.

La variation mensuelle des cours internationaux s'élève à 154,2 points, en hausse de 23,1% sur un an par rapport à juin 2021, souligne la FAO. En face, le représentant de la FAO, l'économiste en chef, Maximo Torero Cullen, a déclaré vendredi passé, soit le jour même de la publication du rapport de la FAO, que les cours internationaux des produits alimentaires restent excessifs et menaçant à la fois.

« Bien que l'indice FAO des prix des produits alimentaires baisse en juin pour le troisième mois consécutif, il reste proche du record sans précédent atteint en mars cette année », a-t-il déclaré avant d'enchaîner : « Malgré ce recul général, les facteurs qui ont tiré les prix mondiaux vers le haut en premier lieu continuent de peser », prévient l'économiste de la FAO, Maximo Torero Cullen.

Par ailleurs, les prix internationaux du blé se sont contractés en juin dernier pour la première fois depuis le record du mois de mars (-5,7%).

Un repli qui s'explique notamment par « la disponibilité saisonnière de nouvelles récoltes dans l'hémisphère Nord, l'amélioration des conditions de culture dans certains grands pays producteurs (comme le Canada) et des perspectives de production plus élevées dans la Fédération de Russie », a ajouté l'économiste en chef de la FAO.

La récolte de la Russie, qui représente avec l'Ukraine près d'un quart de l'approvisionnement mondial en blé, s'annonce en effet exceptionnelle, et lui permettrait potentiellement d'exporter jusqu'à 40 millions de tonnes en 2022-2023. Concernant la production mondiale des huiles végétales, la FAO a constaté en juin passé une baisse des prix de l'huile de tournesol, de soja ou de palme, qui fait l'objet d'une hausse saisonnière de production et d'une plus grande disponibilité en Indonésie. En revanche, les prix de la production mondiale de la viande ont grimpé de 1,7% en juin dernier, et atteint ainsi un nouveau record.

Sofiane Abi

VOLONTÉ POLITIQUE

Relations algéro-françaises

Une dynamique nouvelle

«La volonté politique et l'engagement des deux chefs d'Etat, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, à œuvrer à la consolidation des relations algéro-françaises et à leur insuffler une dynamique nouvelle, suivant une vision rénovée, pleinement respectueuse des souverainetés et de l'équilibre des intérêts», a été relevé par l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, lors d'une cérémonie organisée, vendredi à Paris, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, indique un communiqué de l'ambassade d'Algérie en France. Cette cérémonie, célébrée sous le slogan «Glorieuse Histoire et nouvelle ère», a eu lieu au pavillon Royal à Paris en présence de représentants des autorités françaises, d'élus, et députés, de membres du corps diplomatique accrédité en France, de représentants du mouvement associatif, d'amis de la révolution algérienne et d'anciens moudjahidine de la Fédération de France du FLN. A cette occasion, le diplomate algérien a souligné l'«importance accordée par l'Etat au dossier de la mémoire et l'attachement envers son capital historique, qui ne sauraient souffrir d'amnésie ou de remise en cause des souffrances, injustices et autres exactions subies par le peuple algérien».

Le diplomate algérien a tenu à rappeler «le sacrifice et le don de soi, consentis courageusement par les générations successives depuis la colonisation et par les dignes enfants de l'Algérie ayant répondu à l'appel du 1er Novembre 1954». Evoquant ensuite «le très lourd passif du système colonial», l'Ambassadeur a mis en exergue «la détermination du peuple algérien qui n'a jamais cessé de porter haut l'étendard de la liberté, en dépit des moyens colossaux déployés pour étouffer tout mouvement de résistance», ajoute le communiqué de l'ambassade d'Algérie en France.

«Au delà de la portée historique de cette date hautement symbolique du 5 juillet, cet événement organisé par l'ambassade d'Algérie en France a été mis à profit pour illustrer la diversité culturelle de l'Algérie et les traditions vestimentaires et culinaires de son peuple». A l'occasion de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le Président Abdelmadjid Tebboune a reçu un message d'amitié et de solidarité du Président français, Emmanuel Macron, dans lequel il lui a exprimé ses vœux «les plus sincères», ainsi qu'à l'Algérie et au peuple algérien.

Le président Macron a annoncé sa prochaine venue en Algérie. «En réponse à votre invitation, je serai heureux de venir en Algérie prochainement pour lancer ensemble ce nouvel agenda bilatéral, construit en confiance et dans le respect mutuel de nos souverainetés.

Je souhaite que nous puissions y travailler dès maintenant pour appuyer cette ambition sur des fondations solides et l'inscrire dans un calendrier partagé», a-t-il écrit dans son message.

L. A.

Page 05- nadir az_Mise en page 1 10/07/2022 19:19 Page1

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation

Neuf morts et 390 blessés en une semaine

Neuf (9) personnes ont péri et 390 autres ont été blessées dans 337 accidents corporels de la circulation survenus durant la période allant du 28 juin au 4 juillet, en zones urbaines, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). En comparaison avec les statistiques de la semaine écoulée, le bilan relève «une baisse du nombre des accidents (-2), de celui des blessés (-29) et de celui des morts (-4)», précise la même source.

Selon les données fournies par les services de sécurité, «le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents dans plus de 96% des cas, en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration au volant, outre des facteurs liés à l'état du véhicule».

La DGSN renouvelle son appel aux usagers de la voie publique «au respect du code de la route et à davantage de vigilance et de prudence au volant», rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 joignables 24h/24 pour tout signalement. ■

LG XBoom OL 100

La solution sonore pour la meilleure performance

Toujours en quête d'innovation, LG Electronics Algérie revient avec une expérience sonore qui répond au mieux aux attentes des jeunes passionnés par la musique. Cette solution offre une nouvelle façon d'écouter de la musique avec une qualité d'écoute premium qui maximise le plaisir auditif.

LG Electronics Algérie renforce sa domination dans les catégories de mini équipements audio avec le lancement du LG XBoom OL 100, qui est conçu pour séduire l'utilisateur avec sa qualité de son supérieur, ses fonctionnalités uniques et son confort exceptionnel. Le XBoom OL 100 est une enceinte haut de gamme de LG disposant de la technologie Bass and Space du leader mondial des systèmes audio haute résolution, Meridian. Son réglage sonore se traduit par des voix plus claires et des basses plus réactives pour une expérience musicale plus immersive et exclusive. De par ses nombreuses spécificités, le LG XBoom OL 100 offre une sortie robuste de 2.000 W avec des basses et un son puissant qui permet de couvrir de grands espaces. Le LG XBoom OL 100 permet aussi d'adapter l'éclairage multicolores selon l'ambiance voulu par l'utilisateur, et lui donne l'impression d'être un DJ professionnel grâce à des options telles que le Dj Star, le Cross Fader et le contrôleur. Ces options effectuent des fondus enchaînés habilement entre les pistes audio, tournent les platines pour scratcher et ajoutent bien d'autres effets. Ils facilitent également le mixage homogène de l'audio à partir de deux sources différentes tout en construisant la musique sur un crescendo pulsé, pour un son puissant.

L'avantage du LG XBoom OL 100 est son application DJ permet de mixer directement depuis le smartphone avec une facilité d'utilisation, disponible pour les appareils Android et iOS, et donner aussi accès à une panoplie d'effets tels que Scratch Mixing et DJ Loop. Cette enceinte dispose de la nouvelle fonctionnalité karaoké Star qui supprime les voix, change la tonalité sur presque toutes les pistes, comme elle permet de choisir 18 effets vocaux différents et uniques. Elle est dotée aussi de fonctionnalités de base tels que la connectivité Bluetooth en plus d'une variété d'entrées incluant, 2 ports USB, DVD, CD et radio.

Le XBoom OL 100 peut se connecter à trois appareils en système de haut-parleurs via Bluetooth et créer une liste de lecture à la volée et sans interruption. Et pour une expérience auditive encore plus impressionnante, il peut augmenter la puissance jusqu'à 4000 Watts, en utilisant la fonction Wireless Party Link qui améliore le son et se connecte à plusieurs haut-parleurs OLE 100 sans fil. Enfin, le XBoom OL 100 dispose d'une poignée Grab & Move et de roulettes pour assurer une maniabilité maximale. ■

Alger

La décharge publique de Oued S'mar érigée en jardin public

La décharge publique de Oued S'mar a été transformée en jardin public de détente et de loisirs qui s'étend sur 45 hectares, réhabilitée en pôle environnemental au moyen de technologies modernes, en attendant son ouverture aux visiteurs après le parachèvement des procédures nécessaires.

Dans une déclaration publique , le chef de département de l'élimination des décharges anarchiques à l'Agence nationale des déchets (AND), Chakib Rouabah a affirmé que «la décharge réhabilitée à Oued S'mar est un projet environnemental, les déchets étant exploités, valorisés et convertis en énergie nécessaire à la vie humaine».

L'utilisation des technologies de pointe a permis de transformer la décharge, qui recevait depuis 1978 toutes sortes de déchets, en un jardin florissant qui comprend des arbres sur une superficie de 20 hectares, en plus de 11 hectares de gazon naturel et 9 hectares réservés à la promenade.

Afin d'assurer le confort des visiteurs, le parc a été pourvu de 350 bancs publics, 20 auvents en bois, 5 commerces de produits alimentaire, des sanitaires (4), ainsi qu'un centre d'exposition de produits traditionnels, outre 220 lampadaires, a précisé le responsable.

En vue d'assurer l'énergie nécessaire à l'éclairage et à l'irrigation, M. Rouabah a indiqué que le jardin dispose de 18 millions m3 de déchets enfouis transformés en énergie du fait de leur dégradation, relevant que ces déchets sont exploités en vue d'assurer l'électricité et l'eau en recourant aux nouvelles technologies. Précisant que le jardin comprend un système doté en techniques de pointe en vue de traiter les biogaz résultant des déchets qui sont transformés en énergie électrique pour l'éclairage du jardin, le même responsable a indiqué qu'il est procédé sur le même lieu au traitement du lixiviat avec une capacité de 720 m3 par jour.

Concernant l'irrigation des arbres, le responsable a indiqué que 80% du lixiviat sont rassemblés dans les bassins en vue de leur transformation en eaux pures (utilisées pour nettoyer le jardin et irriguer les arbres de décoration), tandis que les 20% restants, ils sont regroupés sous forme de boue qui est préservée dans un bassin dans l'attente de son évaporation sous l'effet de la chaleur. ■

Yémen

Les images touchantes d'un père portant son fils handicapé fraîchement diplômé

La scène touchante a ému les réseaux sociaux du monde arabe : un père yéménite âgé, que les vicissitudes de la vie, le temps qui passe et les tourments de la guerre n'ont pas épargné, a oublié sa fatigue pour porter sur son dos son fils handicapé, fraîchement diplômé du Centre Al-Noor.

C'est à Farouk Muqbel, un photojournaliste présent à Sanaa, lors de la cérémonie de remise de diplômes qui clôturait l'année de cet établissement éducatif spécialisé, que l'on doit d'avoir immortalisé l'instant fugace, mais marquant.

Réalisée dans l'enceinte du Centre Al-Noor qui, depuis sa création en 1967, a vocation à dispenser annuellement un enseignement à plus de 200 enfants atteints de déficiences visuelles, cette vidéo témoigne de la fierté éprouvée par un père vieillissant à l'égard de son enfant plus vulnérable que les autres.

En 2016, plusieurs mois après le déclenchement d'un conflit mortifère auquel le Yémen a payé un lourd tribut, le directeur de l'établissement révélait à l'ONG Human Rigths Watch que l'armée houthiste, en 2015, avait pris ses quartiers à l'intérieur de l'école et placé des gardes devant son entrée.■

INFO EXPRESS

Constantine – Aïd El Adha

Mme Krikou salue le dévouement de la femme algérienne

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou a salué, avant-hier depuis Constantine, au premier jour de l'Aïd Al Adha, le dévouement des femmes algériennes assurant la permanence dans leurs postes de travail durant les jours de l'Aïd. Lors d'une visite à l'aéroport international Mohamed Boudiaf en l'honneur des femmes employées de la compagnie aérienne Air Algérie assurant la permanence pendant les jours de l'Aïd, les hôtesses de l'air en particulier, la ministre a fait part de sa considération envers ces femmes qui œuvrent à assumer leurs missions professionnelles en dépit du poids de la tâche ménagère, surtout pendant la fête de l'Aïd El Adha. Qualifiant ces employées de «femmes qui veillent à servir le pays dans toutes les conditions, chacune dans son domaine», Mme. Krikou a rendu hommage à la femme algérienne qui n'a jamais ménagé un effort au service de son pays. ■

Covid-19

Situation stable, personnel médical mobilisé pour parer à toute éventualité

La situation épidémiologique liée à la propagation du Covid-19 en Algérie est «stable», mais le personnel médical demeure mobilisé pour parer à toute éventualité, a affirmé samedi dernier depuis Tipasa le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à travers trois établissements hospitaliers à Tipasa en signe de solidarité avec le personnel médical de garde durant l'Aïd El-Adha, M. Benbouzid a précisé que «la situation épidémiologique est stable et ne suscite pas d'inquiétude», mais le secteur «demeure mobilisé et prêt à parer à toute éventualité», soulignant que «le personnel médical a acquis une riche expérience dans la lutte contre la propagation du Covid-19».

Après s'être recueilli à la mémoire des victimes de cette pandémie, y compris les personnels du secteur de la Santé, le ministre a indiqué que l'Algérie a su, grâce aux nombreuses mesures et dispositions prises, freiner relativement la propagation de ce virus et à en atténuer l'impact par rapport aux autres pays, dont les pays développés. Dix-huit (18) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 16 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi le ministère de la Santé dans un communiqué. M. Benbouzid a, par ailleurs, réaffirmé la nécessité d'accorder davantage d'intérêt aux services et unités des urgences médicales et de leur donner la priorité pour améliorer la prise en charge des patients. Il a, à cet égard, fait savoir que ses services œuvraient périodiquement à l'amélioration des prestations et à l'élimination des points négatifs, relevant le développement notable enregistré par le secteur de la Santé dans la wilaya de Tipasa. Et d'ajouter : «Oui, il y a certains points négatifs et des lacunes, et nous œuvrons, de manière périodique à les éliminer, notamment à travers ces visites, ainsi que les rencontre et les réunions hebdomadaires tenues avec les directeurs de la Santé». ■

Page 06-7407 CSE Maggy az_Mise en page 1 10/07/2022 17:42 Page1

Tandis que le Maroc essaye d'effacer les preuves de l'assassinat des 23 migrants subsahariens

Des prisonniers déposent plainte contre le Maroc pour détention arbitraire et torture

Dix-huit prisonniers sahraouis du groupe Gdeim Izik, incarcérés au Maroc depuis 2010, ont déposé une plainte contre le royaume du Maroc auprès de l'ONU pour détention arbitraire et actes de torture.

A indiqué vendredi le groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits humains au Sahara occidental. «Les prisonniers de Gdeim Izik déposent une plainte contre le Maroc auprès du Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies pour actes de torture et répression politique», a précisé le groupe de soutien dans un communiqué cité par un media sahraouie. Le Groupe ajoute que «les Sahraouis qui militent en faveur de l'autodétermination sont soumis à des pratiques discriminatoires et ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement sur la base d'aveux entachés de torture». Ces défenseurs sahraouis des droits humains font partie d'un groupe de 23 Sahraouis condamnés à des peines allant de deux ans de prison à la perpétuité dans le cadre de l'affaire de Gdeim Izik. Soit quatre plaintes pour torture ont déjà été déposées début juin 2022 contre l'occupant marocain devant le Comité des Nations unies contre la torture à Genève, avaient annoncé les plaignants et leurs avocats. «Le Service international des droits de l'Homme (ISHR), l'ACAT-France, M. Joseph Breham avec le soutien de Mme Julie Baleynaud, M. Laurence Greig et la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) préparent depuis plus d'un an des plaintes devant le Comité contre la torture des Nations unies concernant quatre défenseurs sahraouis des droits humains, gravement torturés par les autorités marocaines», avait indiqué un communiqué des plaignants. La LPPS, l'ISHR et l'ACAT-France ont appelé le régime marocain à respecter les décisions du Comité contre la torture, libérer tous les prisonniers condamnés sur la base d'aveux obtenus sous la torture et assurer leur droit aux réparations. en 2016, le Maroc a été condamné par le Comité pour les tortures subies par Naâma Asfari, défenseur sahraoui des droits humains et un des porte-parole du Campement pacifique de Gdeim Izik de 2010. Et en novembre 2021, le Maroc est à nouveau condamné pour les tortures infligées à trois autres détenus sahraouis. A noter que La Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASSADH) a mis en garde contre la dangereuse campagne d'escalade menée par l'occupant marocain contre les militants sahraouis, dénonçant des pratiques contraires à toutes les résolutions et chartes internationales dans les territoires sahraouis occupés. La Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme a également appelé à la libération immédiate de tous les détenus politiques sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines, et à l'envoi de commissions d'enquête dans les territoires occupés pour constater les violations systématiques du droit international humanitaire et faire cesser les attaques continues contre les défenseurs sahraouis des droits humains. Appelant le Conseil de sécurité de l'ONU, le Secrétariat général, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme et le Comité international de la Croix-Rouge à intervenir d'urgence pour empêcher la détérioration des droits de l'Homme et des peuples dans les territoires occupés de la République sahraouie, informe-t-on.

L'Espagne veut rétablir la relation avec l'Algérie

Le Congrès des députés espagnols a adopté au début de juillet 2022, un projet de motion non contraignante demandant le retour de l'Espagne à sa position de neutralité sur le Sahara occidental et le rétablissement d'une relation amicale avec l'Algérie, ont rapporté des médias locaux. «Un projet de motion sur la politique extérieure de l'Espagne comportant 15 points a été présenté par le groupe parlementaire du Parti populaire (PP). Le 13e point concerne le rétablissement des relations entre l'Espagne et l'Algérie et le respect de la position historique de l'Espagne vis-à-vis du Sahara Occidental dans le cadre du droit international et des résolutions des Nations unies, il a été voté par 193 voix pour, 110 contre et 4 abstentions», a précisé le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdellah El-Arabi dans une déclaration à l'agence de presse sahraouie. Le 7 avril dernier, le Parlement espagnol avait déjà voté une proposition réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies.
Les députés espagnols avaient alors approuvé une proposition non-législative soumise par trois blocs parlementaires dénonçant le changement de position illégal de Madrid concernant le conflit au Sahara Occidental. Une position réitérée le 27 mai, lorsque le Congrès espagnol avait adopté une résolution réaffirmant la nécessité de conclure le processus de décolonisation du Sahara Occidental.
Dans ce contexte, il faut noter que le maire de Melilla, Eduardo de Castro, a indiqué que le Maroc essayait d'effacer les preuves de la tragédie ayant conduit à la mort de 23 migrants d'origine africaine, brutalement tués par la police marocaine alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole depuis la ville de Nador. En effet «le Maroc essaie déjà de cacher ce qui s'est passé. Il essaie d'effacer les preuves, car de cette façon, aucune accusation ne pourra être retenue», a affirmé Eduardo de Castro lors d'un entretien accordé au site espagnol *La Voz De Galicia*, pointant du doigt l'absence d'autopsies et les enterrements précipités.
Le 24 juin 2022 au poste-frontière de Melilla, au moins 23 migrants subsahariens ont été brutalement tués par la police marocaine, qui tentait de les empêcher d'entrer dans l'enclave espagnole. De nombreuses vidéos et images ont circulé sur les réseaux sociaux montrant des dizaines de migrants au sol, quasiment inertes. Certaines montraient également les forces de sécurité marocaines en train de tabasser des migrants. Le parquet général espagnol a annoncé l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur cette tragédie meurtrière. Questionné sur l'utilité de cette enquête, Eduardo de Castro reconnut qu'il est difficile qu'elle aboutisse, relevant qu'il doute fort que le Maroc coopérera, car le Maroc n'est pas une démocratie, le Maroc est une autocratie. Evoquant les déclarations du Premier ministre espagnol selon lesquelles l'incident de Melilla «je pense qu'il a fait l'éloge des agents marocains parce qu'ils n'avaient jamais coopéré de cette façon», a-t-il souligné, tout en disant avoir ressenti beaucoup d'anxiété en visionnant les images de la tragédie de Melilla qu'il a qualifiée de véritable drame humain.

Par Oki Faouzi

Assassinat de l'ancien Premier ministre

Le Japon en deuil

Au lendemain de la mort de l'ancien Premier ministre, tué par un homme aux motifs très flous, le Japon oscille ce samedi entre choc, deuil et questions sur les failles du dispositif de sécurité.
Des centaines de Japonais anonymes venus déposer des fleurs et se recueillir devant un mémorial improvisé, sur les lieux du meurtre. Des responsables politiques et anciens collaborateurs sont venus saluer l'arrivée de la dépouille de Shinzo Abe, ce samedi, à son domicile de Tokyo.
Au lendemain de l'assassinat de son ancien Premier ministre pendant un rassemblement électoral à Nara, dans l'ouest du pays, le Japon est encore sous le choc, en deuil et empli de questionnements sur l'auteur du crime et la facilité déconcertante avec laquelle il a pu s'approcher de Shinzo Abe, touché en plein discours de deux balles dans le cou tirées avec une arme artisanale.
«Je pense qu'il est indéniable qu'il y avait des problèmes avec les mesures de sécurité», a déclaré ce samedi à la presse le chef de la police du département de Nara. En vingt-sept ans de carrière, Tomoaki Onizuka a ajouté, la voix tremblante d'émotion, n'avoir «pas de plus grand remords, pas de plus grand regret que celui-ci».

Sri Lanka

Le Président Gotabaya Rajapaksa annonce sa démission

Le chef de l'Etat avait fui sa résidence officielle vendredi, avant qu'elle ne soit prise d'assaut par des manifestants. Le Premier ministre, qui a également démissionné, a vu sa maison en partie incendiée.
Le Président du Sri Lanka, Gotabaya Rajapaksa, qui a fui samedi 9 juillet son palais de Colombo, a fait savoir qu'il démissionnera la semaine prochaine, selon les propos rapportés par le président du Parlement, Mahinda Abeywardana. «Pour assurer une transition pacifique, le Président a dit qu'il allait démissionner le 13 juillet», a-t-il noté.
Accusé d'être le responsable de la crise économique sans précédent à laquelle le pays est confronté, le chef de l'Etat avait dû fuir son palais avant qu'il ne soit pris d'assaut par des centaines de manifestants. Plus tard, la foule s'en est prise à la résidence du premier ministre, qu'elle a en partie incendiée.
Dans la journée, le premier ministre, Ranil Wickremesinga, a convoqué une réunion d'urgence du gouvernement ouverte aux dirigeants des partis politiques, pour discuter d'une «résolution rapide» de la crise politique en cours.
Il avait fini par faire savoir qu'il était prêt à démissionner former un gouvernement d'union nationale dans ce pays.

Page 07-7407 mus az_Mise en page 1 10/07/2022 17:43 Page1

Célébration de l'Indépendance du 5 Juillet 2022

Une histoire millénaire dans la résistance et l'édification de l'Etat-Nation : des Numides à l'indépendance du 5 Juillet 1962

Préambule

L'étymologie du nom en arabe, Al-Djaza'ir, rattache le nom aux îles qui faisaient face au port d'Alger à l'époque et qui furent rattachées à sa jetée actuelle. Le terme d'île pourrait selon des géographes musulmans du Moyen Âge désigner la côte fertile de l'actuelle Algérie, coincée entre le vaste Sahara et la Méditerranée, apparaissant alors comme une île de vie. En ce qui concerne Mezghenna, Tassadit Yacine rapporte l'hypothèse d'une forme arabisée d'Imazighen, donnant au pays le nom originel Tiziri At Imezghan, «Ziri des Berbères». Une autre étymologie situe son origine dans le nom de Ziri Ibn Menad Djezaïr alors de Dziri du berbère Tiziri. L'appellation Algérie provient du nom de la ville d'Alger qui dérive du catalan Aldjère lui-même tiré d'Al-Djaza'ir, nom donné par Bologine Ibn Ziri, fils du fondateur de la dynastie Ziride, lorsqu'il bâtit la ville en 960 sur les ruines de l'ancienne ville au nom romain Icosium, Djezaïr Beni Mezghenna. Le nom en français, Algérie, utilisé pour la première fois en 1686 par Fontenelles pour qualifier la Régence d'Alger, est officiellement adopté le 14 octobre 1839 afin de désigner ce territoire faisant partie de la Côte des Barbaresques. Ainsi, l'Algérie dans sa préhistoire est d'essence berbère et selon une version fréquente aurait le sens d'Homme libre, de rebelle, mais dans le cadre d'une rébellion organisée.

Les Berbères sont un ensemble d'ethnies autochtones d'Afrique du Nord qui occupaient, à une certaine époque, un large territoire qui allait de l'Ouest de la vallée du Nil jusqu'à l'Atlantique et l'ensemble du Sahara. Ils y fondèrent de puissants royaumes, formés de tribus confédérées. Connus dans l'Antiquité sous les noms de Maures, ou encore Numides, l'Algérie connut la conquête romaine, l'invasion vandale, la conquête arabe, la conversion à l'Islam, la conquête espagnole, ottomane et française. Mais depuis de longs siècles, une conscience nationale algérienne s'est forgée, malgré bon nombre de péripéties tout au long de son histoire.

La population algérienne est estimée à 3 millions d'habitants avant la conquête française de 1830. Selon l'ouvrage Coloniser, exterminer de l'historien Olivier Le Cour Grandmaison je cite : «Le bilan de la guerre, presque ininterrompue entre 1830/1872 souligne son extrême violence ; il permet de prendre la mesure des massacres et des ravages commis par l'armée d'Afrique. En l'espace de quarante-deux ans, la population globale de l'Algérie est en effet passée de 3 millions d'habitants environ à 2 125 000 selon certaines estimations, soit une perte de 875 000 personnes, civiles pour l'essentiel. Le déclin démographique de l'élément arabe était considéré comme bénéfique sur le plan social et politique, car il réduisait avantageusement le déséquilibre numérique entre les indigènes et les colons. «Plusieurs observateurs s'accordent à dire que la conquête de l'Algérie a causé la disparition de presque un tiers de la population algérienne». Guy de Maupassant écrivait dans Au Soleil en 1884 je le cite : «Il est certain aussi que la population primitive disparaîtra peu à peu ; il est indubitable que cette disparition sera fort utile à l'Algérie, mais il est révoltant qu'elle ait lieu dans les conditions où elle s'accomplit». Nous pouvons scinder cette période historique en plusieurs phases. Sous Louis Philippe 1er de 1830 à 1848, l'Emir Abd El Kader figure charismatique, fondateur de l'Etat algérien selon certains historiens, résista pendant de longues années à l'occupation coloniale. Il attaque des tribus alliées de la France et bat le général Trézel dans les marais de la Makta près de son fief de Mascara dans l'Ouest algérien. Il encercle la ville voisine d'Oran pendant 40 jours. Arrivé en renfort de métropole, le général Bugeaud inflige une défaite à Abd El Kader.

Le traité de Tafna est signé le 30 mai 1837 entre le général Bugeaud et l'Émir qui reconnaît la souveraineté de la France. En échange de pouvoirs étendus sur les provinces de Koléa, Médéa et Tlemcen il peut conserver 59 000 hommes en armes. L'armée française passe, en septembre 1839, les Portes de fer dans la chaîne des Bibans territoire que l'émir comptait annexer. Abd El-Kader, considérant qu'il s'agit d'une rupture du traité de Tafna, reprend, le 15 octobre 1839 la guerre contre la France le 16 mai 1843. Le 14 août 1844 le général Bugeaud écrase l'armée du sultan marocain à la bataille d'Isly. L'armée marocaine se replie en direction de Taza. Le sultan s'engage alors à interdire son territoire à Abd El-Kader en traitant avec la France. Le 23 septembre les troupes d'Abd El Kader sortent victorieuses lors de la bataille de Sidi Brahim engagée par le colonel Montagnac. En décembre 1847, Abd El Kader se rend aux spahis (nomades des régions steppiques de l'Algérie). Placé en résidence surveillée pendant quatre ans en France, l'émir fut libéré par Napoléon III, visita plusieurs villes de la métropole avant de rejoindre Damas et résida le restant de sa vie en Syrie.

Le 11 décembre 1848, la Constitution de 1848 proclame l'Algérie partie intégrante du territoire français. Bône, (Annaba actuellement) Oran, Alger deviennent les préfectures de trois départements français. Les musulmans et juifs d'Algérie deviennent «sujets français» sous le régime de l'indigénat. Le territoire de l'ex-Régence d'Alger est donc officiellement annexé par la France, mais la région de la Kabylie qui ne reconnaît pas l'autorité française résiste encore. L'armée française contrôle alors tout le nord-ouest de l'Algérie. Les succès remportés par l'armée française sur la résistance d'Abd el-Kader, renforcent la confiance française, et permettent de décréter, après débats, la conquête de la Kabylie qui doit intervenir à l'issue de la guerre de Crimée (1853 -1856) qui mobilise une partie des troupes françaises. C'est à cette époque que Fatma N'soumer la femme rebelle marqua une grande résistance. Née en 1830, l'année même de l'occupation française d'Algérie, en 1853, elle avait 23 ans dans son Djurdjura natal. Elle est arrêtée le 27 juillet 1857 dans le village de Takhliit Ath Atsou près de Tirourda. Placée ensuite en résidence surveillée à Béni Slimane, elle y meurt en 1863, à l'âge de trente-trois ans, éprouvée par son incarcération. En mars 1871, profitant de l'affaiblissement du pouvoir colonial à la suite de la défaite française lors de la guerre franco-prussienne (1870-1871), une partie de la Kabylie se soulève favorisée par plusieurs années de sécheresse et de fléaux. Elle débute au mois de janvier avec l'affaire des Spahis et en mars avec l'entrée en dissidence de Mohamed El Mokrani qui fait appel au Cheikh Haddad, le grand maître de la confrérie des Rahmaniya.

La révolte échoue et une répression est organisée par les Français pour «pacifier» la Kabylie avec des déportations. À la suite d'un ordre qui a été donné par l'armée de les envoyer en France, les Spahis se soulèvent fin janvier 1871 à Moudjebeur et à Ain-Guettar, dans l'Est algérien à la frontière avec la Tunisie. Le mouvement est rapidement réprimé. Dès lors le seul moyen de prévenir les révoltes, c'est d'introduire une population européenne nombreuse, de la grouper sur les routes et les lignes stratégiques de façon à morceler le territoire en zones qui ne pourront pas à un moment donné se rejoindre. La loi du 21 juin 1871 (révisée par les décrets des 15 juillet 1874 et 30 septembre 1878) attribue 100 000 hectares de terres en Algérie aux immigrants d'Alsace-Lorraine. De 1871 à 1898 les colons acquièrent 1 000 000 d'hectares, alors que de 1830 à 1870 ils en avaient acquis 481 000. Le 26 juillet 1873 est promulguée la loi Warnier visant à franciser les terres algériennes et à délivrer aux indigènes des titres de propriété. Cette loi donne lieu à divers abus et une nouvelle loi la complétera en 1887. Son application sera suspendue en 1890. Le Code de l'Indigénat est adopté le 28 juin 1881 distinguant deux catégories de citoyens : les citoyens français (de souche métropolitaine) et les sujets français, c'est-à-dire les Africains noirs, les Malgaches, les Algériens, les Antillais et les Mélanésiens.

Le Code était assorti de toutes sortes d'interdictions dont les délits étaient passibles d'emprisonnement ou de déportation. Après la loi du 7 mai 1946 abolissant le Code de l'indigénat, les autochtones sont autorisés à circuler librement, de jour comme de nuit, et récupérer le droit de résider où ils voulaient et de travailler librement. Cependant, les autorités françaises réussirent à faire perdurer le Code de l'indigénat en Algérie jusqu'à l'indépendance en maintenant le statut musulman et en appliquant par exemple le principe de responsabilité collective qui consistait à punir tout un village pour l'infraction d'un seul de ses membres. L'Algérie possède un nouveau statut en 1900 : elle bénéficie d'un budget spécial, d'un gouverneur général qui détient tous les pouvoirs civils et militaires. Les principaux objectifs fixés par ce plan sont la construction de 200 000 logements, permettant d'héberger un million de personnes ; la redistribution de 250.000 hectares de terres agricoles ; le développement de l'irrigation ; la création de 400 000 emplois industriels ; la scolarisation de tous les enfants en âge d'être scolarisés à l'horizon de 1966 ; l'emploi d'une proportion accrue de Français musulmans d'Algérie dans la Fonction publique (10%) ; l'alignement des salaires et revenus sur la métropole ainsi qu'une d'industrialisation s'appuyant à la fois sur des aides directes et indirectes aux entreprises privées investissant en Algérie (exemption de certains impôts, subventions à l'investissement à hauteur de 10%), et la mise en valeur des ressources en hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) découvertes dans le Sahara, susceptibles de fournir des ressources d'exportation et une énergie bon marché. Malgré cela, l'indépendance devient irréversible et en 1960 la semaine des barricades à Alger fait 22 morts algériens et des centaines de prisonniers. Lors du discours du 4 juin 1958 à Alger, le général De Gaulle sentait l'indépendance proche par cette fameuse phrase «Je vous ai compris !». Par la suite, il annonce la tenue du référendum pour l'indépendance de l'Algérie. Suite à cela, nait l'«Organisation armée secrète (OAS)», également appelée Organisation de l'armée secrète qui était une organisation française politico-militaire clandestine partisane, créée le 11 février 1961 après une rencontre à Madrid entre Jean Jacques Susini et Pierre Lagaillarde où elle émerge à Alger le 16 mars 1961 avec le slogan «L'Algérie est française et le restera». Des attentats violents éclatent qui toucheront également la métropole. C'est ainsi que l'on assistera à la tentative du putsch des généraux contre le général De Gaulle. En 1960, l'ONU annonce le droit à l'autodétermination du peuple algérien. Le côté français organise des pourparlers avec le gouvernement provisoire algérien. Plusieurs réunions à l'extérieur du pays vont aboutir aux accords d'Evian.

Le 17 octobre 1961, la nuit noire débute à Paris, appelée aussi la bataille de Paris avec le massacre du 17 octobre 1961. Plusieurs Algériens sont tués en métropole lors d'une manifestation du FLN. Il y aura aussi des milliers d'arrestations au sein des Algériens. Le tournant a été les accords d'Evian qui sont le résultat de négociations entre les représentants de la France et du Front de Libération Nationale, accords signés le 18 mars 1962 à Evian-les Bains (Haute Savoie France) et se traduisent immédiatement par un cessez le feu applicable sur tout le territoire algérien.

Du côté algérien, nous avons la délégation du FLN, Krim Belkacem, Saad Dahlab, Benmostefa Benaouda dit Si-Aamar, Lakhder Bentobal, Taïeb Boulahrouf, Mohamed Seddik Ben Yahia, Seghir Mostefaï, Redha Malek, M'Hamed Yazid, Ahmed Boumendjel et Ahmed Francis. Côté français, il y avait Louis Joxe, Bernard Tricot, Roland Cadet, Yves Roland-Billecart, Claude Chayet, Bruno de Leusse, Vincent Labouret le général Jean Simon, le lieutenant- colonel Hubert de Seguins Pazzis, Robert Buron et Jean de Broglie. Dans la foulée, le CNRA se réunit à Tripoli (Libye) du 27 mai au 5 juin 1962 pour, en principe, entériner les termes des accords d'Evian.

Conclusion : l'importance du devoir de mémoire pour préparer l'avenir. L'histoire est le fondement de la connaissance et de l'action future Pour clore cette brève analyse historique certainement imparfaite, comment ne pas souligner avec force, l'importance du devoir de mémoire notamment entre l'Algérie et la France afin de dépasser les faux préjugés, d'établir la vérité afin d'éviter surtout que certains, des deux côtés, de la Méditerranée instrumentalisent l'histoire à des fins politiques ce qui permettra d'entrevoir l'avenir, pour un devenir solidaire. Évitons les polémiques stériles.

La jeunesse a besoin de connaître son histoire, très riche, qui ne saurait se limiter à la période contemporaine de 1963 à 2012.

Gloire à tous nos martyrs à travers notre longue histoire, qui se sont sacrifiés pour une Algérie prospère, où serait bannie l'injustice, une Algérie fondée sur l'Etat de droit, la démocratie tout en tenant compte de son anthropologie culturelle.

(Suite et fin)

Professeur des universités Expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

Page 08-7407 nadir az_Mise en page 1 10/07/2022 17:43 Page1

Tébessa

150 ha de couvert végétal ravagés par le feu à Djebel El Haoud à Morsott

Les deux incendies qui se sont déclarés dans la forêt de Djebel El Haoud dans la commune de Morsott (wilaya de Tébessa) ont ravagé pas moins de 150 hectares de couvert végétal, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la Direction locale de la Protection civile.

Les flammes ont ainsi détruit 90 ha de pins d'Alep et 60 ha de maquis et de broussailles, selon le communiqué, qui a précisé que tous les foyers ont été éteints et une surveillance sécuritaire est assurée pour empêcher la reprise du feu.

Le premier incendie s'est déclaré la nuit de dimanche à lundi et a nécessité l'intervention de l'unité secondaire de Morsott, l'unité principale de Tébessa et la colonne mobile, assistées par les services des forêts et en présence des services de la Gendarmerie nationale, rappelle-t-on.

Sept (7) camions anti-incendie de divers volumes, un autocar, deux véhicules de liaison et pas moins de 48 sapeurs-pompiers de grades divers ont été mobilisés, selon le document.

L'incendie a repris au même lieu dans la nuit de lundi à mardi et a nécessité pour sa circonscription l'intervention de toutes les unités de la Protection civile de la wilaya et les colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêts des wilayas de Tébessa, Souk Ahras et Oum El Bouaghi, en plus des services des forêts en présence des services de la Gendarmerie et des éléments de l'Armée nationale populaire.

Aussi, 30 camions anti-incendie, 4 autocars, 8 véhicules de liaison et plus de 150 agents de la Protection civile. Deux hélicoptères de l'unité aérienne de la direction générale de la Protection civile sont également intervenus pour appuyer les efforts d'intervention ayant aussi mobilisé des citoyens bénévoles et des militants associatifs pour combattre les flammes dont l'aire s'est étendue vers la forêt du Djebel Azouza dans la commune de Aïn Zerga.

Selon la même source, tous les foyers ont été refroidis et les deux incendies ont été éteints dans la forêt de Djebel El Haoud avec le maintien d'une surveillance sécuritaire sur site.

Oum El-Bouaghi

Mise en place d'un plan de sécurité à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha 2022

Durant la fête de l'Aïd El Adha 2022, «toutes les dispositions sécuritaires ont été prises par la direction de la Sûreté de la wilaya à travers les 29 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi pour la période d'avant et lors des deux jours de l'Aïd El Adha, et ce dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et de ses biens à l'occasion de cette fête. De ce fait, un plan de sécurité a été mis en place avec renforcement des moyens humains et matériels dans tous les lieux et principalement au niveau des places publiques, stations de voyages, points de vente des ovins, les locaux commerciaux, les différents quartiers, carrefour et les routes principales, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant de la cellule de communication de la police judiciaire. Le plan de sécurité qui a été mis en œuvre a comporté toutes les mesures préventives, l'intensification des patrouilles à pied et motorisées, la sécurisation des citoyens et des biens afin d'assurer la fluidité de la circulation routière et veiller aussi à la protection de l'environnement et de l'hygiène. Le communiqué précise également que toutes les sûretés de daïras et leurs annexes ont été mobilisées 24/24 heures et 7/7 jours pour assurer la permanence et de répondre aux citoyens en cas d'urgence ou tous autres dangers sur le numéro vert 15-48 et 104 ainsi que le numéro de secours 17. A noter également que la direction de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi entamera une campagne de sensibilisation au profit des conducteurs pour respecter le code de la route et recommandent aux usagers d'être prudents et vigilants pour éviter les accidents de la circulation.

Aïd El Adha à l'Est du pays

Ambiance de joie et de magnanimité

Les citoyens des wilayas de l'Est du pays ont accueilli samedi la fête de l'Aïd El Adha dans une ambiance chargée de joie et de magnanimité reflétant les valeurs suprêmes de l'islam et de cohésion sociale. Depuis les premières heures de la matinée, les citoyens se sont dirigés vers les mosquées pour accomplir la prière et assister aux deux prêches de l'Aïd durant lesquels les imams ont conseillé aux fidèles de traduire dans les actes les valeurs de tolérance, de générosité, d'entraide et de partage véhiculés par cette fête. A la fin de la prière, les fidèles ont regagné leurs maisons pour accomplir le rituel du sacrifice exécuté au milieu de la joie des enfants. Les félicitations de l'Aïd ont été ensuite échangées par les visites aux proches ainsi que par les SMS et les messages électroniques. Beaucoup de citoyens se sont aussi rendus vers les cimetières pour se reueillir à la mémoire de leurs morts. D'autres citoyens ont préféré se rendre dans les hôpitaux pour visiter des malades et partager avec eux la joie de l'Aïd par une journée marquée par des températures plutôt fraiches. La présence sécuritaire a été intensifiée à travers les wilayas de l'Est avec la multiplication des patrouilles mobiles et piétonnes à travers les espaces publics, les cimetières et près des mosquées avec une présence renforcée sur les axes majeurs pour faciliter la fluidité du trafic. Sur le plan commercial, les commerçants réquisitionnés pour la permanence de samedi premier jour de l'Aïd El Adha à travers les sept wilayas relevant de la Direction régionale du commerce et de promotion des exportations de la région de Batna ont respecté 95,53% la permanence, a affirmé son directeur. Mohamed Serdoune a précisé à l'APS qu'à l'exception de Constantine où le taux de suivi de la permanence a été de 81% au matin du premier jour de l'Aïd, ce taux dans les wilayas de Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Tébessa, Khenchela et Ouled Djellal a été de 100%. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, présidera dans l'après-midi à l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine une cérémonie à l'occasion de l'Aïd à l'intention des staffs de la compagnie Air Algérie.

Partage et solidarité dans les wilayas du Centre

La célébration de l'Aïd El Adha s'est imprégnée des valeurs de la solidarité et du partage, dans les wilayas du Centre, où des associations, les autorités locales, des familles et des organisations de la société civile ont veillé à apporter de la joie au sein des familles nécessiteuses. C'est le cas à Chlef, Tizi-Ouzou et Djelfa, ou des actions de solidarité ont été initiées au profit des démunis et des orphelins. Dans plusieurs localités de la wilaya de Chlef, des familles ont célébré «Aarfa», une tradition ancestrale de partage durant laquelle des enfants, font du porte-à-porte, pour collecter des dons au profit des nécessiteux. Un repas est aussi servi à l'occasion et les dons sont équitablement partagés sur les familles à faible revenu. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, plusieurs associations et comités de villages organisent la tradition de Thimechret ou une bête, généralement un veau, est sacrifié et sa viande partagée en parts égales est distribué à l'ensemble des familles, afin que chacun puisse fêter l'Aïd dignement et dans la joie.

Le mouvement associatif se met aussi de la partie, en collectant des dons en viande, denrées alimentaires, fruits et légumes, vêtements et jouets, lesquels sont ensuite remis aux nécessiteux. C'est le cas, entre autres, de l'association environnementale Agama de Maatkas, laquelle a distribué 35 couffins de viande et 3,5 quintaux de pommes de terre. A Boumerdès et Blida, des familles se sont rassemblés pour effectuer ensemble dans leurs quartiers et cités, le sacrifice du mouton. Une tradition qui permet de resserrer les liens entre voisins et qui s'était éclipsée en raison de la pandémie de la Covid-19. Le retour de cette tradition a été observé au niveau des cités Palestine, 800 logements, Istiklal de la ville de Boumerdès. A Blida, les habitants de nombreux quartiers à l'instar de ceux de la commune de Ouled Yaich, ont tenu à faire revivre cette tradition qui rapproche les voisins et met un terme aux querelles et désaccords. A noter que des visites aux enfants malades, à qui des jouets ont été remis, ont été également, organisées à travers les wilayas du Centre, à l'instar de Djelfa. Concernant les permanences du premier jour de l'Aïd, elles ont été largement respectées ont affirmé les directions du commerce de Tizi-Ouzou, Blida et Chlef. Seul point noir au tableau en ce premier jour de l'Aïd dans la wilaya de Tizi-ouzou, le manque de transport de voyageurs, notamment par bus, vers certaines destinations.

Célébré dans une ambiance de piété, de joie et de pardon à Oran

Les habitants d'Oran, à l'instar des autres wilayas du pays, ont célébré, samedi, le premier jour de l'Aïd El Adha dans une ambiance empreinte de piété, de joie, de pardon et d'échange de vœux entre voisins, membres de la famille et proches. Dès la fin de la prière de l'Aïd accomplie dans les grandes mosquées et les lieux de prière des quartiers populaires et des grandes cités d'habitation, les fidèles se sont empressés à regagner leurs foyers pour perpétuer le rite du sacrifice. Des scènes de solidarité et d'entraide entre voisins ont marqué, comme à chaque occasion, ce grand moment de fête. Durant les premières heures de la matinée, la circulation automobile était quasiment nulle dans les rues d'El Bahia, contrairement aux autres jours. Les quartiers étaient, par contre, très animés. Les hommes étaient occupés à égorger les moutons, à dépiauter les carcasses sous les regards curieux et intéressés des jeunes. Ces derniers avaient pour tâche de nettoyer les lieux et de préserver le milieu de vie, notamment en cette période de chaleur.

Comme le veut la tradition, après le déjeuner, partagé en famille, l'après-midi est consacrée aux visites aux proches et aux amis. Les oranais tiennent à préserver cette tradition et ne se limitent plus à adresser leurs vœux par SMS, par les réseaux sociaux et le téléphone comme ce fut le cas de la période de confinement et la pandémie de la Covid-19.

Ce premier jour de l'Aïd a été également consacré à la visite des cimetières, comme celui d'Aïn El Beïda et des localités de la wilaya qui ont connu une grande affluence des visiteurs venus se recueillir devant les tombes de leurs parents et proches. Une tradition bien ancrée dans la société oranaise.

L'activité commerciale était normalement assurée par les boulangeries, les épiciers et les pharmacies suivant le planning des permanences établi par la direction locale du commerce.

Les différents moyens de transport, comme le tramway, les bus et les taxis, ont fonctionné normalement alors que de nombreuses stations-service ont assuré leurs services comme à l'accoutumée.

Page 09-7407 nadir az_Mise en page 1 10/07/2022 17:44 Page1

Relation algéro-française

Quand Marianne s'en prend à l'Algérie

L'époque de Jean Français Kahn n'est plus qu'un lointain souvenir. Au nom de quelle liberté d'expression, de quelle éthique journalistique où de quelle quête d'une analyse prospective sur la géopolitique de l'Algérie un hebdomadaire français dont on ne connaît plus le positionnement politique ouvre-t-il ses colonnes à un brûlot anti-algérien écrit par un universitaire franco-marocain ? Ou plutôt marocain puisque le concept de double nationalité n'est en fait qu'un artifice sémantique pour cacher une ségrégation non assumée par les uns ou pire un complexe du colonisé bien incrusté dans l'ADN des autres, cette infime partie de l'élite d'origine maghrébine installée en France qui au lieu d'aspirer à investir les institutions françaises pour se constituer en lobbies d'influence à l'image de ce que font, par exemple, les communautés juive et arménienne, s'entête à devenir plutôt l'une des articulations de cette France néocoloniale qui essaye de se déployer et dont le centre de gravité politique est aujourd'hui inexorablement installé à l'extrême droite. Mais cela déjà est une histoire.

Revenons à Jamal Bouoiyour, enseignant à Pau qui dans sa posture de français naturalisé et converti à l'analyse néocoloniale de l'histoire de la colonisation française et aux vertus du révisionnisme historique français vient nous livrer dans une tribune une analyse au vitriol relative à ce pays qui le dépasse et dont il ne connait absolument rien.

En guise d'analyse, cet auteur nous propose en réalité un argumentaire digne du café du commerce sans argumentaire scientifique probant, ni analyse prospective pertinente. Il s'agit juste d'un mélange de ressenti, de frustrations et de haine exprimé dans un moment judicieusement choisi, celui d'une Algérie qui dans toutes ses prouesses capte aujourd'hui les feux de l'actualité internationale, se redéploye, monte en puissance et fait oublier les années de sang et de souffrance, sans doute celles dont raffolent certains, qu'elle a vécues durant l'une des pages les plus sombres de son histoire. Cet enseignant qui se veut incarner dans son texte le défenseur de la France et de son histoire comme si ce pays ne disposait pas d'une intelligentsia composée de français de souche capable de le faire ignore que ce casting a été sciemment conçu par cet hebdomadaire français qui pour ne pas insulter l'avenir, sait-on de quoi ce dernier sera–t-il fait ?, a choisi de déployer une analyse erronée du contexte actuel de l'Algérie et de le faire plutôt par un « arabe maghrébin » pour reprendre le lexique souvent utilisé dans le microcosme médiatique parisien pour espérer gagner en crédibilité et en audience. Le plus important dans notre propos n'est pas au final de reprendre mot pour mot ce qui est écrit mais de mettre en exergue le pourquoi de ces assertions et de cette analyse mensongère et surtout le choix du moment pour les déclamer.

S'agissant du pourquoi, les éléments suivants peuvent être énoncés :

L'Algérie vient de sortir grandie par l'organisation parfaite d'un évènement sportif méditerranéen de grande envergure qui a non seulement ébloui les participants mais fait l'unanimité tant au niveau des institutions sportives internationales que des médias.

Les Jeux Méditerranéens d'Oran ont connu un succès retentissant et leur organisation conforme aux standards internationaux les plus exigeants. Cet incontestable succès prouve si besoin est qu'aujourd'hui l'Algérie qui réceptionnera bientôt un ensemble d'autres nouvelles installations sportives dispose de l'expertise, des infrastructures sportives et de tous les moyens financiers nécessaires pour accueillir les compétitions sportives internationales de tous formats (coupe du monde, jeux olympiques, ...).

L'économie algérienne se redresse mais n'atteint pas encore la puissance de son ambition, devenir la première de l'espace régional qui grâce à sa logistique (de toutes natures) constituera aussi l'étape incontournable de toute ambition commerciale européenne où autre.

Cette économie n'est pas comme toutes les économies émergentes, sans lacunes, notamment celles engendrées par l'hémorragie induite par la fuite de marchandises et de capitaux à travers ses frontières et qui est aujourd'hui largement contenue par le garrot d'une fermeture judicieuse de ses frontières qui a permis de réduire aussi et de manière drastique le déferlement de drogue, d'armes et accessoirement d'éviter une pression migratoire que pourrait induire un contexte social explosif dans tous les pays frontaliers de l'Algérie.

Diplomatiquement l'Algérie se redéploye incontestablement et sonne les cloches aux oreilles de ceux qui pourraient oublier le rôle qui a été le sien dans la résolution de nombreux conflits dans le monde. Cette nouvelle donne géopolitique irrite certains qui n'ont hélas pour étendard que haine et jalousie.

Mais cela ne suffit pas pour être une grande nation. Pour cela il faut aussi disposer d'une armée puissante et forte. Cet aspect constitue également un élément important qui ne plait bien entendu pas à tout le monde. L'Algérie qui vient à l'occasion du soixantième anniversaire de son indépendance d'organiser un imposant défilé militaire (qui n'a dévoilé qu'une infime partie de sa puissance) est un pays de paix, qui milite pour la paix et qui aime les autres. L'accueil légendaires réservé aux délégations participantes aux Jeux Méditerranéens d'Oran et notamment marocaine prouve qu'en la matière, la coexistence pacifique en l'occurrence, nul ne peut lui donner de leçons et qu'en Algérie nous savons depuis toujours faire la part des choses. Il y a les peuples et il y a ceux qui les dirigent. Cet enseignant cite l'Espagne oubliant dans son analyse de dire que ce royaume paie sa volte-face dans ce qui faisait la stabilité et la constance de sa relation avec l'Algérie. Dans les relations internationales il faut certes défendre ses intérêts mais savoir aussi rester crédible. Pour ne pas l'avoir respecté, l'Espagne perd aujourd'hui un grand partenaire. L'Algérie a, dans ce contexte précis, le droit de choisir ses nouveaux alliés et l'Italie en l'occurrence présente aujourd'hui les garanties nécessaires pour devenir ce pays ami de l'Europe du sud avec lequel l'Algérie n'a aucun contentieux historique et avec lequel l'amitié puise sa source dans ce soutien indéfectible qu'a été celui de ce grand homme, Enrico Mattei. Et l'auteur qui se veut aussi défenseur des intérêts économiques de l'Espagne oublie aussi dans ce contexte, celui de la relation avec ce royaume, de revendiquer la restitution des enclaves de Ceuta et Melilla qui appartiennent au peuple marocain.

S'agissant de la démocratie et des libertés fondamentales, l'Algérie continue de faire comme beaucoup d'autres pays notamment ceux sortis, après une guerre de libération, de la longue nuit coloniale son apprentissage et de ne plus rééditer les erreurs du passé en consolidant ce sentiment d'appartenance à un grand pays et à un grand peuple auprès du plus grand nombre de ses concitoyens. Et la nécessité de consolider un front interne n'est pas un caprice du régime en place mais une nécessite historique face aux dangers potentiels qui risquent d'attenter à la sécurité de l'Algérie, à son Etat-nation et qui imposent à toutes et à tous de contribuer à cet objectif, notamment à cette élite algérienne y compris politique qui pour diverses raisons a quitté l'Algérie et qui doit aujourd'hui retourner au bercail, contribuer à la construction de ce pays continent et s'y exprimer librement.

La démocratie est aujourd'hui à bout de souffle notamment dans les pays qui prétendent la défendre et partout dans le monde, indépendamment des camisoles institutionnelles qui les bride, les peuples aspirent tous à de nouveaux modes d'expression et de représentation politiques.

Et l'exemple français qui inspire notre enseignant de Pau est édifiant dans ce contexte. Les forces dites nationales de ce pays sont rentrées en force dans l'assemblée de ce pays grâce à l'élan populaire qui les a portées et ce en dépit du rempart institutionnel (mode de scrutin notamment) qui les en a empêchées durant de nombreuses décennies.

Cet auteur se doit donc de comprendre que du pont de vue de la démocratie et des droits de l'homme, même l'occident qui est en fait le géniteur de ces valeurs dites universelles, voit son ambition se ternir en la matière et permettre décidément aux comportements les plus éloignés des standards démocratiques qu'il défend se déployer de plus en plus.

Concernant les maux dont souffrirait le peuple algérien et qui semblent susciter la sympathie de cet enseignant qui semble venir d'une autre planète, ce dernier devrait s'informer auprès de ses compatriotes marocains qui regardent régulièrement les medias lourds algériens. Hélas, et à notre grand regret, il n'y a pas photo entre les deux pays ! De l'avis de nombreuses institutions crédibles, le développement économique et social est aujourd'hui en Algérie le meilleur du continent. S'agissant du moment choisi, il ne faut certainement pas faire West Point pour étayer les éléments ayant motivé son choix. Il s'agit encore une fois de jouer aux sous-traitants. L'état profond francais reste malgré les gestes de bonne volonté affichés parfois par les dirigeants de ce pays farouchement anti algérien Cet état profond préfère l'Algérie dilapidée et en lambeaux. Et dans ce contexte précis, il faut le dire, les entreprises françaises ont bien profité pendant de nombreuses décennies de la situation de laisser aller, de dilapidation de la richesse nationale et de corruption généralisée érigés en mode de gouvernance qui ont prévalu en Algérie. Cette époque est, semble-t-il, révolue et les forces nationales algériennes veillent désormais à ce que plus jamais cela ne se reproduise.

Le président français vient d'adresser à son homologue algérien un message de félicitations à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Le contenu extrêmement élogieux de ce message a été rendu public. Il exprime le souhait officiel de la France de voir s'écrire une nouvelle page de la relation bilatérale respectueuse de la souveraineté de chacun des deux pays. Telle n'a pas été la réalité de la relation algero-française durant de nombreuses décennies, la France continuant à soutenir le Maroc dans le conflit du Sahara Occidental et a encouragé discrètement tout ce qui pourrait contrarier et affaiblir l'Algérie et ses ambitions d'émergence.

Cette tribune publiée par Marianne a surtout pour objectif de saborder cet effort effectué par le Président Français pour se rapprocher de l'Algérie en proposant de construire un nouveau partenariat équitable et respectueux de la souveraineté de chacun des deux pays.

En conclusion, l'auteur Jamil Bouoiyour aurai sans doute mieux fait de mettre ses lumières au service de son peuple, le peuple Marocain frère qui manifeste massivement aujourd'hui dans les villes marocaines et qui demande de disposer du minimum vital pour aspirer a une vie digne.

Au lieu de pérorer sur l'Algérie, cet enseignant aurait pu développer, construire et mettre en exergue une perspective pour la relation entre les peuples maghrébins au lieu de s'inscrire et de s'enfermer dans l'analyse néocoloniale française.

Enfin et pour conclure, l'Algérie est un pays souverain qui a bien raison de fermer où d'ouvrir ses frontières, de rompre où de consolider ses partenariats avec les pays européens de son choix en fonction de ses seuls intérêt nationaux et vitaux. De militer pour l'apaisement des relations internationales et la construction d'un nouvel ordre mondial. Le Royaume du Maroc est libre de nouer des relations avec qui il veut. L'Algérie est libre aussi de veiller à sa sécurité nationale et à tout ce que peut réserver l'avenir. Il est ainsi trop facile de se mettre sous le protectorat d'une entité étrangère et seul l'avenir nous dira quelle sera donc cette plus-value engrangée par la relation israélo-marocaine dont semble être si fier Jamal Bouoiyour, plus-value pour notamment la prospérité du peuple marocain, la cause palestinienne semblant être plutôt le dernier souci de cet enseignant.

L'avenir est porteur de menaces et l'Algérie qui est un acteur majeur de la paix dans le monde se doit légitimement de ne penser qu'a son développement économique et social, la préservation de la dilapidation de ses ressources naturelles notamment par les forces étrangères et la montée en puissance de son institution militaire qui veille et qui veillera, après Dieu, sur la sécurité de son territoire et sa stabilité. Quant au peuple marocain, trop de liens indéfectibles nous imposeront toujours et surtout en ces périodes de fête de l'Aïd de le respecter et de lui souhaiter un avenir radieux et prospère.

Salim Metref

page 10_Mise en page 1 10/07/2022 19:45 Page1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le Président de l'Assemblée populaire Communale de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert relatif à :

Aménagement et revêtement rue des FRERES KABLA

Que l'attribution provisoire est annulée pour motif désistement de l'entreprise retenue.

La Nouvelle République / 11/7/22 / ANEP 2216013331

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA

DAIRA DE RAMDANE DJAMEL

COMMUNE DE BENI BECHIR

NIF : 0.984.2124.51654.21

MISE EN DEMEURE N° 01

La présent mise en demeure est adresse a l'entreprise figurant dans le tableau ci-dessous :

Entreprise	Adresse	N° de marché	Montant du marché	Projet	Localité
ETPH KARA HASSEN	COMMUNE GUIGBA W-BATNA	01/2022	20.477.163.00 DA	SUIVI ET REALISATION RESEAU D 'ASSAINISSEMENT DE LA CITE GUESSAB LAKHDAR A BENI BECHIR (LOT / REALISATION)	BENI BECHIR CENTRE

-d'après la correspondance N° 1126 /2022 du 12/06/2022

La mise en demeure à l'entreprise des travaux publics et hydraulique d'une durée maximale de 03 jours à partir de la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP pour signer le marché correspondant le projet déclaré.

Passe ce délai nous seront dans l'obligation d'appliquer la règlementation en vigueur.

La Nouvelle République / 11/7/22 / ANEP 2223002797

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Constantine

Commune de Constantine

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par le président de l'assemblée populaire de la communale de Constantine dont le N.I.F est **096225019016824**, pour la réalisation du projet suivant :

REHABILITATION ET GOUDRONNAGE DES ROUTES DES 54 CHALESTS BOUKEFOUS (1ère tranche).

Seuls les soumissionnaires titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle **catégorie 03 et plus** dans le domaine de travaux public (activité principale) intéressées par le présent avis, peuvent se rapprocher pour retirer les cahiers des charges auprès du siège de la commune de Constantine Secrétariat Des Marchés 1er étage contre le paiement de **2000 DA** à verser au trésorier communale de Constantine.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-DOSSIER DE CANDIDATURE

1. La déclaration de candidature remplis, daté et signée.
2. La déclaration de probité remplis, daté et signée.
3. Les statuts pour les sociétés
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

a/ Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle **catégorie 03 et plus** dans le domaine de travaux public (activité principale).

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années(2018-2019-2020) légalisés par les services fiscaux et un commissaire aux comptes agrée .

c/ Capacités technique : moyens humains et matériels et références professionnel.

-Liste des moyens humains : Le soumissionnaire est tenu de justifier l'encadrement par les diplômes et attestation d'affiliation et la main d'œuvre justifié par CNAS valide.

-les moyens matériels : le matériel roulant doit être justifié par des cartes grises et police d'assurance valide, le matériel non roulant justifié par PV d'huissier de justice ou rapport d'expertise valide.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT

1. Une déclaration à souscrire remplis, daté et signée.
2. mémoire technique justificatif dument remplis et des signé.

Les pièces justificatives des moyens matériels et moyens humains destinés pour la réalisation du projet non énumères mémoire technique justicative ne seront pas pris en considération.

3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4- planning des travaux.

3- OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

1. La lettre de soumission remplis, daté et signée.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, daté et signée.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, daté et signée.

Le dossier de la candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** », « **offre financière** » , ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **A n'ouvrir que par la appel d'offre - commission d'ouverture des plis et évaluation des offres n°.....- l'objet de l'appel d'offre** » En citant le projet et adressé à monsieur : **le président de l'APC de Constantine.**

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze jours (15) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux . Les offres doivent être déposées et non envoyée le dernier jour de préparation des offres, de **8 h 00 mn à 11 h 00 mn** au niveau du siège de la commune de Constantine Boulevard Zighoud youçef, bureau des marché Si ce jour coïncide avec un jour férié au un de repos légal, la date limite pour l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis, qui sera publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à **11h 00 mm** au siège de l'Assemblée Populaire de Constantine.

N.B : - les soumissionnaires sont invités à assisté à l'ouverture des plis qui sera public.

La Nouvelle République / 11/7/22 / ANEP 2225003108

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
WILAYA DE KHENCHELA
Numéro de l'identifiant fiscal 40013499617

2E AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N°07/2022

Le wali de la wilaya de khenchela représenté par le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de khenchela lance 2ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : «**travaux de réhabilitation de la station à vapeur hammam k'nif** »
Cet avis est adressé aux entreprises disposants d'un certificat de qualification professionnelle catégorie III (TROIS) et plus activité principale« bâtiment » ayant réalisés au moins un des projets suivants : « restauration d'un monument » ou « restauration d'un monument historique »justifié par des attestations de bonne exécution
Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre, peuvent se présenté auprès du nouveau siège de la direction du tourisme et de l'artisanat sis au nouveau pôle urbain pour retirer le cahier des charges concernant l'opération et avoir connaissance du dossier de la soumission .
Le dossier doit comprendre les documents en cours de validité ci-après

I CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin,
2. Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin,
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires
   a) Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en Bâtiment activité principale classées à la catégorie trois (03) et plus en cours de validité.
   b) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
      - les Bilans financiers concernent les trois (03) dernières années (2018-2019-2020) dûment certifiés par le commissaire au compte ou comptable agrée.
      - Tous documents justifiant la solvabilité vis-à-vis de la banque domiciliataire.
   c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
      - Les moyens humains concernent le personnel clé destinés au projet objet de l'appel d'offre.

* La liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement par les diplômes, attestations de travail et la déclaration auprès des services CNAS valide à la date d'ouverture des plis

- Les moyens matériels destinés au projet objet de l'appel d'offre.

* La liste des moyens matériels à mettre en œuvre sur le projet, dument justifiés par les pièces justificatives
*Les références professionnelles du soumissionnaire dans la réalisation de projets similaires (les attestations de bonne exécution, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages public).

6. Copie de l'extrait du registre de commerce
7. Copie de l'extrait de rôle apuré, ou avec échéancier de paiement.
8. Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, datant de moins de trois (03) mois portant la mention néant dans le contraire doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
9. Numéro d'identification fiscale N.I.F
10. Numéro d'identification Statistique N.I.S

II-CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

1. Une déclaration à souscrire renseignée et signée avec soin,.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Un mémoire technique justificatif renseigné selon (le modèle joint en annexe 01).
4. Planning de réalisation des travaux.
5. PV de visite de site selon (le modèle annexe n° 02)

III-CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE

1. la lettre de soumission renseignée et signée avec soin,
2. le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
3. le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le Soumissionnaire préparera quartes 04 enveloppes. Comporter un dossier de candidature ,une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature »,«l'offre technique », «l'offre financière » ces enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme comportant la mention :

A monsieur le directeur du tourisme, de l'artisanat
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
2ème Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07 / 2022
«travaux de réhabilitation de la station à vapeur hammam k'nif

La date limite de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les journaux national ou le BOMOP
Le dépôt des offres est fixe au dernier jour de préparation des offres de 08.00h à 11:30 h.
Si le dernier délai de dépôt des offres coïncide un jour férié ou un repos légal l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.
Le présent avis d'appel d'offre national tient lieu de convocation publique aux soumissionnaires désireux d'assister à la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis techniques et financières et les dossiers de candidature se fera en une seule séance publique le même jour à 14.00 h au siège de la direction du tourisme , de l'artisanat, de la wilaya de khenchela.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres

La Nouvelle République / 11/7/22 / ANEP 2225003111

annonces classées

Département publicité
la Nouvelle République :
maison de la presse
«Tahar Djaout»
1, rue Bachir Attar,
place du 1er Mai, Alger
Mail :
lnr98publicite@yahoo.fr
Tél. : 021.67.10.72
Fax : 021.67.10.72

COURS & LEÇONS

Professeur d'anglais, donne cours à domicile pour élèves du niveau moyen et secondaire.
Tél. : 0791.36.24.94

DEMANDE D'EMPLOI

JH 27 ans, licencié en commerce international, parle anglais/français/arabe, cherche emploi (chauffeur, administration ou autres).
Tél. : 0561.79.74.64

Jeune femme titulaire d'un Bac+4, service de gestion (option finances), cherche emploi.
Tél. : 049.44.91.22

Ingénieur en génie des procédés, 23 ans d'expérience (traitement des eaux), cherche emploi.
Tél. : 0555.36.38.82

JH 24 ans, master 2 en journalisme, 12 mois d'expérience dans le domaine, cherche emploi dans publication en langue arabe.
Tél. : 0783.40.14.61

Homme de 52 ans, marié, père de plusieurs enfants, titulaire du permis de conduire léger, lourds et semi, cherche emploi comme chauffeur.
Tél. : 0664.00.88.48

JH 36 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : 0776.28.21.70

JH marié, 1 enfant, cherche emploi en qualité de chauffeur, agent de sécurité ou autre, dégagé du Service national, disponible.
Tél. : 0558.38.20.73

Homme cherche en urgence emploi dans le domaine de la maçonnerie générale, à la tâche ou à la journée, Béjaïa et environs.
Tél. : 0555.29.87.24

H 37 ans, gestionnaire de stock, 10 ans d'expérience, maîtrise aide cuisiner, cherche emploi.
Tél. : 0665.28.08.60

Electricien diplômé cherche emploi dans domaine ou autre.
Tél. : 0561.59.53.89

JH cherche emploi plomberie générale, chauffeur poids lourds ou agent de sécurité Alger/Blida.
Tél. : 0555.36.73.10
Tél. : 0698.14.01.92

Retraitée de l'hôpital, cherche emploi comme garde-malade ou nourrice, environs Birkhadem/Djenane Sfari.
Tél. : 0553.73.61.16

JH 36 ans, ingénieur en TP, 13 ans d'expérience dans réalisation de projets immobiliers et VRD, cherche emploi.
Tél. : 0550.65.06.33

Retraité cherche emploi comme agent d'accueil (médecin), environs d'Alger, étudie toute proposition
Tél. : 0662.71.93.55

Retraité cherche emploi comme cuisinier, vendeur en pharmacie, agent de gardiennage, agent de sécurité...
Tél. : 0774.64.85.89

JF cherche emploi comme assistante dans une école, crèche ou domaine médical (clinique).
Tél. : 0555.92.26.73

Technicien topographe retraité, 32 ans d'expériebce, VRD + assainissement, cherche emploi dans domaine.
Tél. : 0557.42.72.28

Dame à la retraite cherche emploi respectable.
Tél. : 0557.33.75.39

JH 27 ans, possède véhicule neuf (taxi), sérieux et dynamique, propose transport à domicile, accompagneme d'écoliers et autres.
Tél. : 0559.28.18.94

JH 32 ans, licence en droit, maîtrise langues étrangères et outil informatique, cherche emploi dans domaine ou autre.
Tél. : 0553.04.67.68

Jardinier diplômé, 30 ans d'expérience, cherche emploi à temps partiel dans villas et résidences.
Tél. : 0552.65.70.88

H. cherche emploi comme jardinier ou agent de sécurité, Alger et environs.
Tél. : 0664.06.77.51

JF 25 ans, master en comptabilité et fiscalité, cherche emploi dans domaine ou autre..
Tél. : 0799.42.04.92

Jeune homme célibataire, 39 ans, diplôme de préparateur physique international, cherche emploi dans le domaine à Béjaïa et environs.
Tél. : 0772.24.57.44

Technicien en électromécanique, réparateur sur chariot élévateur et stacker Kalmar, postes de soudure, groupes électrogènes et machines industrielles, cherche emploi.
Tél. : 0549.30.85.41

JF technicienne supérieure en gestion des ressources humaines, cherche emploi.
Tél. : 0791.58.62.47

Retraité, réside à Zéralda, possède permis de conduire B-C-D-E, maîtrise le français, cherche emploi gardiennage ou chauffeur.
Tél. : 0557.64.78.35

JH 27 ans, soudeur qualifié, 5 ans d'expérience, apte aux déplacements, réside à Zéralda, cherche emploi.
Tél. : 0557.64.78.35

JF 26 ans, diplôme master II en archéologie, cherche emploi dans domaine à Alger, public ou privé.
Tél. : 0541.14.15.31

Homme 41 ans, CAP+CMTC en comptabiloté, maîtrise Excel, Word, PC-Compta et PC-Paie, CNAS, G50, Casnos, bilans comptables et bilans fiscaux, 11 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél. : 0558.00.03.71

Ingénieur traitement des eaux et fluides industriels cherche emploi.
Tél. : 0662.64.67.44

H. 40 ans, pâtissier qualifié, 26 ans d'expérience, cherche emploi comme chef pâtissier.
Tél. : 0668.87.97.99

H 46 ans, cherche emploi comme directeur commercial.
Tél. : 0554.10.43.27

F 42 ans, mariée, bac+5, cadre RH avec 12 ans d'expérience, cherche emploi wilaya d'Alger.
Tél. : 0791.48.78.56

Ancien fonctionnaire, gestion personnel, comptabilité, finances, 32 ans expérience, demeurant à Béjaïa, cherche emploi.
Tél. : 0665.47.80.11
Tél. : 0554.62.85.62
Tél. : 0771.23.09.02

JH 25 ans, master en gestion financière, cherche emploi dans domaine.
Tél. : 0555.47.71.92

JH 24 ans, licence en finances d'entreprise, cherche emploi dans domaine.
Tél. : 0558.04.52.29

JH 38 ans, cuisinier, 10 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél. : 0555.51.82.07

Dame cherche emploi comme garde-malade couchante.
Tél. : 0792.62.24.28

Employé de maison sachant très bien cuisiner, cherche place chez famille ou couple avec hébergement.
Tél. : 0780.29.37.79

H 51 ans, retraité, 25 ans d'expérience dans l'éducation nationale, cherche emploi comme secrétaire chez avocat, notaire, huissier de justice...
Tél. : 0797.66.56.70
E-mail :
amedovage@ymail.com

Comptable, 20 ans d'expérience dans comptabilité, administration et finances, cherche emploi.
Tél. : 0557.38.92.25
Tél. : 0550.09.99.18

JH 37 ans, marié, licence en comptabilité, 10 ans d'expérience dans plusieurs postes, cherche emploi.
Tél. : 0796.80.38.10

JH 27 ans, licence en droit + Capa + TS gestion des ressources humaines, 16 mois expérience, dégagé du SN, cherche emploi.
Tél. : 0553.87.12.82

Femme cherche emploi comme garde malade, nourrice ou femmede ménage, Alger-Centre.
Tél. : 0783.18.01.86
Tél. : 0554.67.10.59

JH 30 ans, 10 ans d'expérience, cherche emploi comme gestionnaire de stocks.
Tél. : 0771.73.64.18

JF licenciée en droit et capacité judiciaire, expérimentée, cherche emploi, étudie toute proposition.
Tél. : 0556.99.79.04

JH 25 ans, master en génie civil (structures en bâtiment), dégagé du SN, cherche emploi dans société privée ou étatique.
Tél. : 0775.84.51.44

JF licenciée en gestion des ressources humaines, 3 ans d'expérience dans secrétariat, habite à Bab Ezzouar (Alger), cherche emploi dans les environs.
Tél. : 0560.58.89.81

Ingénieur d'Ettat en électrotechnique, 40 ans dans électricité bâtiment et industriel, étude, suivi et contrôle, cherche emploi.
Tél. : 0780.98.03.10

Médecin généraliste et allergologie, longue expérience dans le domaine, cherche replacement longue durée ou travail à mi-temps.
Tél. : 0656.63.82.75

JH architecte, 8 ans expérience, prend tous dossiers dessins 2D/3D, permis, conception, régularisation, suivis de chantier ou autre emploi.
Tél. : 0773.51.40.25

Père de famille, 45 ans, peintre, 20 ans d'expérience, cherche emploi à Alger, chez particulier.
Tél. : 0790.79.19.83

JH diplômé en comptabilité et fiscalité, 4 ans d'expérience dans commercial + 1 année dans le domaine de spécialité, cherche emploi.
Tél. : 0541.28.72.46

Jeune dame cherche emploi comme garde malade couchante.
Tél. : 0561.11.87.53

Employé de maison, sachant très bien cuisiner cherche place chez famille ou couple avec hébergement.
Tél. : 0558.06.72.18

Styliste, 20 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél. : 0561.84.96.34

Homme, 30 ans d'expérience en administration, finances et comptabilité générale, cherche emploi Alger et environs.
Tél. : 0557.38.92.25

JH 39 ans, possède CAP/CMTC, CED en cours, 8 ans expérience, cherche emploi wilayas Alger, Tipasa ou Blida.
Tél. : 0552.44.84.26

APPARTEMENTS

Vends/Loue F3 à Béni Merad (Blida) ou échange contre F2 Alger-Ouest.
Tél. : 0782.17.02.23

Particulier vends F4, 91 m2, 3e étage, acte, libre de suite, cité 8-Mai-1945, Bab Ezzouar (Alger).
Tél. : 0663.06.62.28

Particulier possède F3 aménagé en F4, toutes commodités, situé au 3e étage d'un immeuble récent de 5 étages, parking avec portail, à Si Mustapha (Boumerdès), désire échanger avec particulier contre similaire à Alger ou environs. Agence s'abstenir.
Tél. : 0554.70.86.09

Loue F3 à Aïn Benian, Alger..
Tél. : 0551.20.71.78

Echange studio pied dans l'eau (front de mer), wilaya de Boumerdès, sur Alger ou environs.
Tél. : 0793.81.33.59

Loue très bel F4, refait à neuf, cour 25 m2, niveau de villa, RDC 102 m2, convient habitation, bureau, cabinet médical, rue Brise-Marine, Bordj El Bahri.
Tél. : 0553.73.53.25

Vends F4, 2e étage, 82 m2 avec cave, centre-ville Boufarik (à côté de la Mosquée).
Tél. : 021.51.85.37

Particulier vend F4, résidence les Tulipes, Sebala (Alger).
Tél. : 0556.44.70.67

Homme non voyant, marié, cherche location studio environs de Belcourt, 1er-Mai, Ruisseau (Alger).
Tél. : 0661.36.63.38

Vends F3, 4e étage, ensoleillé, vue panoramique, acte, Alger-Centre (Cadix).
Tél. : 0552.37.36.05

Vends bel F4 + cave, 116,69 m2, acte notarié, très bien situé, cité Mimosas, Staouéli, libre de suite.
Tél. : 0557.64.96.86

Cherche pour location F2 ou F3 à Alger et environs.
Tél. : 0551.93.76.66

VILLAS

Loue 02 résidences à Hydra, état neuf.
Tél. : 0550.45.69.46

Vend résidence à Hydra, grande superficie.
Tél. : 0550.45.69.46

Vends villa dans résidence fermée à Fouka (Tipasa), vue sur mer, R+2, terrasse, 170/140 m2, acte.
Tél. : 0553.83.35.02

LOCAUX

Loue local 70 m2 et plus, convient pour pharmacie, laboratoire d'analyses, agence bancaire, assurances, publicité, administrations ou autres, situé près du dispensaire (Boumerdès).
Tél. : 0556.24.51.27

Cherche en location un local à Alger et ses environs, prix raisonnable.
Tél. : 0674.42.58.40

Possède local de 90 m2 situé à El Mouradia, rue du 8 novembre. Refait à neuf. Ponçage carrelage, BA13, électricité 380 volts, gaz, eau, téléphone. Conviendrait pour superette, médecin, atelier de confection, assurances, etc. Demander Ahmed Zenati pour visite au :
Tél. : 0557.70.42.54

Loue local 200 m2 à Cherarba (Eucalyptus), Alger.
Tél. : 0770.48.22.10

Loue local 100 m2, Château-Rouge (Eucalyptus, Alger).
Tél. : 0772.12.64.38

Vends 03 locaux à usage commercial avec sous-sol d'une surface globale de 159,68 m2 : le RDC d'une superficie de 79,84 m2 et le sous-sol d'une superficie de 79,84 m2.
Tél. : 0772.23.71.54

Loue local en plein centre ville d'El Harrach (Alger), 120 m2, façade de 5 m2.
Tél. : 0540.31.77.50

Particulier loue un local commercial 21 m2 + sous-pentes en dur 14 m2, conviendrait pour activité libérale ou commerciale, situé à coté du cimetière Israélite, cité Bel-Air.
Tél. : 0776.38.90.43
Tél. : 0557.04.26.17
Tél. : 0551.74.13.37
Fax : 045.81.69.87

TERRAINS

Vends terrain 250 m2 à cité 11-décembre-1960, Dély Ibrahim (Alger), en face du Parc Dounia, papiers en règle.
Tél. : 0698.22.26.82

Vends terrain 233 m2, 83 m2 bâtis, acte, à Oum Tboul, El Kala, wilaya d'El Tarf. Prix : 5,5 millions DA.
Tél. : 0660.88.45.97

Vends terrain 184 m2, situé El Aouana, Jijel.
Tél. : 0559.56.66.73

Vends lot 310 m2, avec acte, Baba Ali.
Tél. : 0550.87.75.87

Nos bureaux régionaux

Annaba :
Tél. : 0662.11.75.00

Béjaïa :
Tél./Fax : 034.12.97.67

Constantine :
Tél./Fax : 031.66.23.77

Mascara :
Tél./Fax : 045.81.69.87

Nos aimables lecteurs sont priés de nous informer des suites à donner à leurs annonces

p 12_Mise en page 1 10/07/2022 19:38 Page1

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
20.45 My Million
21.00 La 7ème compagnie au clair de lune
22.25 On a retrouvé la 7ème compagnie !

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

France 2

15.15 Ça commence aujourd'hui
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.35 Basique, l'essentiel de la musique de la République
20.39 Simplissime
20.44 Une minute à Cannes
21.00 Image du Tour
21.10 Nos terres inconnues

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

France 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

M6

10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
15.50 Les reines du shopping
16.00 Incroyables transformations
16.55 Mieux chez soi
17.25 Mieux chez soi
19.45 Le journal
20.10 Météo
21.10 9-1-1

Canal+

13.57 Spectre
16.20 Mourir peut attendre
19.00 Encore vous ?
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.45 Chelsea / Arsenal
20.34 En aparté
21.09 Infiniti
21.59 Infiniti
22.59 Iam À L'olympia

Ciné Cinéma Frisson

15.20 La planète des singes
17.17 Jamais de la vie
19.05 Les revenants
20.50 **A bout portant**
22.11 **L'arme fatale**

France 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

Ciné Cinéma Premier

19.11 Jeux d'espions
20.15 Hollywood Live
20.50 **Free State of Jones**
23.06 Ammonite

France 5

16.00 Les maîtres du chocolat
16.55 C Jamy
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous

Arte

19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.45 Ukraine : la fin du monde russe ?
20.55 Zelensky, l'homme de Kiev
22.30 Guerre en Ukraine - Entretien

TMC

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.10 Des chiffres et des lettres
20.00 Saveurs de saison
20.10 De l'ombre à la lumière
20.45 Tout le sport
21.00 Ma maison de A à Z
21.05 Météo
21.10 La stagiaire
22.40 La stagiaire
22.55 La stagiaire

TMC

19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre

Eurosport

17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NIF 0 999 0401 91236 20

1954

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'Urbanisme l'architecture et de la Construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi informe les entreprises soumissionnaires ayant participées a l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 14/2022 dans le cadre du programme :

VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES PROGRAMME DES LOGEMENTS A TRAVERS LES WILAYAS

-PROGRAMME 2021-

paru dans le journal kawalisse al djadida en langue Arabe en date du 15/05/2022 et la nouvelle république en langue Française en date du 23/05/2022 l'attribution provisoire

Qu' a l'issue de l'opération d'évaluation des offres conformément aux critères de choix énoncés dans le cahier des charges les projets sont attribués provisoirement comme suit :

ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	Montant (DA) En TTC Après vérification	Note technique	Délais	Observations
SARL MARCIMINI NIF: 099704040202538	1-REALISATION TRAVAUX DE VOIRIE + AMENAGEMENT DES TROTTOIRS + ECLAIRAGE PUBLIC 110+50 LPL COMMUNE DE DHALAA	47 242 071.50	61.00	03 MOIS	Moins disant
SARL H.B.T.P NIF: 001112058383758	2- REALISATION TRAVAUX DE VOIRIE + AMENAGEMENT DES TROTTOIRS + ECLAIRAGE PUBLIC 40+20 LPL COMMUNE DE BHIR CHERGUI	23 119 772.00	57.67	03 MOIS	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières au niveau de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis, aussi tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délais ne dépassant pas 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

La Nouvelle République / 11/7/22 / ANEP 2225003131

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE KHENCHELA
DAIRA DE CHECHAR
COMMUNE DE CHECHAR
N-I-F /095840119047078

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/----------/2022

Monsieur le P-A-P-C de la commune de chechar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ,pour la réalisations des l' opérations suivantes /

01/ ETUDE ET REALISATION D'UN PASSEREUR SUR OUED MAZIANE .

02/ ETUDE ET REALISATION D'UN PASSEREUR SUR TAGHIT

Les entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnels :**catégorie 05 ou plus activité principale (TRAVAUX PUBLIQUE)**

+ REGISTRE DE COMMERCE CONTIENT LE CODE DE L'ETUDE + AYANT EXECUTE AU MOIN UN PROGET (PONT A POUTRES) justifie par un pv e réception définitif ou provisoire ou un certificat de bonne exécutions)

Intéressées par le présent avis d'appel d'offres ; peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC CHECHAR **bureau des marchés** contre le paiement (**frais de la soumission 2.000.00 da**).

Les offres doivent êtres obligatoirement accompagnés d es pièces suivantes :

01- DSSIER E CANDIDATURE:

- Une déclaration de probité dument remplis - signée , paraphé et datée .
- Une déclaration de candidature dument remplis ; signée , paraphé et datée.
  Le statut pour les sociétés pour les personnes morales .
  Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
- Tout documents permettant d'évaluer les capacités des candidats ; des soumissionnaires

a-- Capacités professionnelles : catégorie 05 ou plus activité principales TRAVAUX PUBLIQUE + REGISTRE DE COMMERCE CONTIENT LE CODE DE L'ETUDE et AYANT EXECUTE AU MOIN UN PROGET (PONT A POUTRES) justifie par un pv de réception définitif ou provisoire ou un certificat de bonne exécutions)

- **b- Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2018-2019-2020).
- **C- capacités techniques** : moyens matériels accompagnés des cartes grises + ASSURANCE (pour le matériels) et un PV délivré par un expert ou un l'huissier pour l'année courante pour le matériels immobiles .
- **D-références professionnelles** (Attestations de bonnes exécution des travaux similaires exécutés (**pont a poutre**) **au moins un projet**
  E- La liste des ressources humains signée , paraphée (encadrement et exécution) accompagnés des pièces justificatives (diplômes) déclaré auprès du service cnas

02/ OFFRE TECHNIQUE

01-déclaration de souscrire dument remplis ; daté visé et signé ,

02-- cahiers des charges (C.C.A.G – C.P.C - C.P.S) dument remplis ; datés visés et signés.(portant à la dernière page la mention manuscrite(**lu et accepté**).

03-Notice technico- justificatif__dument remplis ; daté visé et signé

04/ planning de réalisation des travaux suivant le délais administratif dument remplis ; datés visés et signés

A. OFFRE FINANCIRE .

1-la lettre de soumission dument remplis ; daté visé et signé (cachet et griffe).

2-Le bordereau des prix unitaire remplis ;daté ; visé et signé (cachet et griffe).

3-Devis quantitatif et estimatif remplis ;daté ; visé et signé (cachet et griffe).

*- le dossier de candidature ; l'offre technique et l'offre financier sont obligatoirement insérés dans des enveloppes séparées indiquant la dénomination de l'entreprise l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi que la mansion selon le cas ; ces enveloppes sont misent dans une enveloppe cachetée anonyme et comportant la mention (**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE S N°/------**

AINSI QUE L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRE « **A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres** «

*-les offres doivent parvenir à monsieur le P-A-P-C de la commune de chechar

La date limité des remises des offres est fixée à **15 jours** a compter de la date de la 1 ère publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au **bomop** à 09.00h.

*- la séance d'ouverture des plis se tiendra au siège de l'APC à 09.30 mn le dernier jour de de dépôt des offres

*-. les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une durée de 90 jours + la période de préparation des offres soit **105 jours** ; a partir de la date de dépôt des offres .

*- tous les soumissionnaires sont invites à assister à la séance d'ouverture des plis conformément à l'article 70 du décret présidentiel N°- 15.247 DU 16 septembre 2015 portant la réglementation des marches publics et des délégation s de service public .

N B / S i le dernier délai de dépôt des offres correspondant à un jour de repos ; l'ouvertures se fera le premier jour ouvrable qui suit

NB/ TOUTE CONTRAINTES RENCONTREES LORS DU RETRAIT DU CAHIERS DES CHARGES ; OU LE DEPOT DES OFFRES / LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT POSER UNE REQUETES AUPRES DU MONSIEUR LE WALI

La Nouvelle République / 11/7/22 / ANEP 2225003222

Page 13_Mise en page 1 10/07/2022 17:51 Page1

CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À TUNIS

RICHE PROGRAMME POUR LE 60E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Le Consulat général d'Algérie à Tunis a célébré le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale à travers un programme culturel et artistique portant organisation de conférences et de concours culturels, outre la distinction de certaines figures témoins de la Glorieuse Révolution de libération.

Le Consul général d'Algérie à Tunis, M. Tihami Mohamed, a présidé, au titre des festivités célébrant cet anniversaire, une réception suivie d'une conférence intitulée «le rôle des compétences nationales à l'étranger dans l'édification nationale: les étudiants comme exemple».

La conférence s'est déroulée en présence de plusieurs anciens étudiants ayant poursuivi leurs études supérieures en Tunisie ainsi que nombre d'étudiants, outre des compétences nationales établies en Tunisie, certaines personnalités et responsables tunisiens et le corps consulaire accrédité en Tunisie.

Ladite conférence a été ponctuée par une intervention écrite de Bouabdellah Ghlamallah, président du Haut conseil islamique (HCI), et l'un des anciens étudiants de l'Université de Zeitouna (Tunis), figurant parmi les 3.000 autres étudiants algériens passés par cette université, en sus d'une intervention du Moudjahid et professeur à l'université d'Alger, Ammar Bouhouche, qui a également poursuivi des études en Tunisie.

A cette occasion, un concours culturel sur l'histoire algéro-tunisienne a été organisé dans un climat de concurrence entre les élèves de la communauté algérienne établie en Tunisie, et ce, afin d'asseoir des passerelles de communication avec l'histoire de leur pays en hommage aux vaillants Chouhadas, outre la distinction de certaines figures révolutionnaires et étudiants de la communauté algérienne établie en Tunisie.

En marge de cet événement, il a été procédé à la projection d'un film documentaire et la présentation de livres sur la lutte des algériennes depuis les territoires tunisiens.

R.C.

«El Hamdoulilah mabqach istiîmar fi bladna»

Une oeuvre chevillée aux célébrations de l'indépendance

En plus de l'hymne national et des chansons patriotiques, elle s'était imposée comme un hymne populaire du recouvrement de l'indépendance, écrite et interprétée par le cardinal du chaâbi, Hadj M'hamed El Anka : «El Hamdoulilah mabqach istiîmar fi bladna», une chanson chevillée aux célébrations de cette date historique très chère aux cœurs des Algériens, célèbre elle aussi ses 60 ans.

Depuis son enregistrement sous forme de clip en 1963, cette chanson revient chaque année sur les petits écrans des Algériens, magistralement interprétée par le père fondateur du chaâbi coiffée de sa célèbre chechia, comme un hommage à ceux qui ont donné leurs vies pour une Algérie libre et indépendante, et un gage de bon augure et de prospérité pour l'Algérie de tous les futurs.

Dans un entretien à l'APS, le chercheur en histoire de la musique et du patrimoine melhoun, Abdelkader Bendameche, a confié qu'entre février et mars 1962, alors que la libération se profilait à l'horizon, un groupe d'artistes de la Radio algérienne ont demandé à Hadj M'hamed El Anka d'écrire et de composer une œuvre pour la fête de l'Indépendance du pays.

Le cardinal avait alors écrit et composé cette fameuse chanson pour la jouer la première fois le 3 juillet 1962, devant un groupe d'amis dans une placette près de La Casbah d'Alger, alors que le pays attendait la proclamation de l'indépendance sur des charbons ardents, poursuit le chercheur et spécialiste du melhoun et du chaâbi.

Le 31 octobre de la même année, une cérémonie de célébration de l'indépendance est organisée à la salle Atlas à Alger en présence du premier président de la République algérienne, Ahmed Benbella, et de nombreux invités de marque dont la figure révolutionnaire latino-américaine Ernesto Guevara.

Le programme de cette cérémonie comptait, entre autres, une prestation de la chanteuse tunisienne Safia Chamia (1932-2004), une représentation de la pièce de théâtre «132 ans» du regretté Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) et le tant attendu M'hamed El Anka et son hymne à l'indépendance et à la liberté.

Le succès que connaît cette œuvre est tel que le cardinal est convié à enregistrer sa création dans un disque 33 tours, très à la mode dans les années 1960, et qui contenait une compilation des plus grands succès de cette époque. «El Hamdoulilah mabqach istiîmar fi bladna» est désormais conservée dans un premier support d'enregistrement et devient diffusable à la radio.

Abdelkader Bendameche indique qu'en février 1963 l'un des clips les plus connus des Algériens a été enregistré dans un espace de la radio nationale décoré pour l'occasion, et où le cardinal, accompagné, entre autres musiciens, du grand pianiste Mustapha Skandrani et du génie de la musique algérienne Mahboub Safar Bati, a rendu hommage aux «hommes qui se sont sacrifiés dans les maquis, dans le désert et les montagnes» pour que «vive l'Algérie libre et vive la jeunesse».

En plus de son grand orchestre, El Anka était accompagné d'une chorale composée pour l'occasion, qui comptait essentiellement El Hachemi Guerouabi, âgé d'à peine 24 ans, Boudjemaa El Ankis, Ahcène Said ou encore Tahar Ben Ahmed.

En 2012, c'est autour de Hocine Lesnami et Hamidou que de jeunes voix de la chanson algérienne ont donné à cette œuvre une grande bouffée de jeunesse et d'élégance contemporaine avec des arrangements modernes et un clip montrant l'Algérie indépendante 50 ans plus tard, réalisé par Djaafar Gacem.

A cette occasion, pour les célébrations du 50e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, de nombreux jeunes chanteurs et musiciens, de la génération de l'indépendance s'étaient appropriés de nombreux chants patriotiques qu'ils ont remis au goût du jour avec des arrangements et des orchestrations modernes.

R.C.

Programme «Guide culturel» de l'Alecso

Le Musée public national de Sétif a remporté le prix du concours

Le Musée public national de Sétif a remporté le prix du concours «Guide culturel», un programme organisé par l'Organisation arabe pour l'Education, la culture et les sciences (ALECSO), dont les résultats ont été annoncés sur le site de l'Organisation.

La directrice du Musée public national de Sétif, Mme Khalafallah Chadia a affirmé que la distinction de son établissement qui a participé à l'évènement en tant que représentant du ministère de la Culture et des Arts, vient récompenser son travail en matière de «consécration du message muséal auprès des enfants», à travers l'organisation de visites quotidiennes, outre «son programme visant à transmettre le message muséal aux établissements éducatifs et sociaux entre autres, notamment dans les zones éloignées».

Le Musée s'est également distingué depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) par la programmation d'activités virtuelles sur les réseaux sociaux (facebook), comportant en plus des visites virtuelles au Musée, l'organisation de concours, de jeux et la projection de vidéos...etc, et ce dans le cadre de son activité visant à faire passer le message muséal et à maintenir le contact avec le public. Le programme du «Guide culturel» a connu une participation officielle et des candidatures individuelles de divers pays arabes. Des prix ont été remis dans d'autres catégories, tels que le prix d'' «Excellence en matière de guide muséal et culturel» (pour les autorités et les ministères) et le prix d' «Excellence en matière de guide muséal et culturel» (pour les musées et les sites archéologiques).

Organisé sous le slogan «Avec le passé, nous nous tournons vers l'avenir», ce programme vise à éveiller la positivité de la jeunesse arabe et à l'inciter à s'intéresser à son patrimoine, à le préserver et à le promouvoir, ainsi qu'à préparer un guide culturel de qualité, en lui fournissant les expériences et les qualifications requises. Le programme tend, par ailleurs, à mettre en place une relation forte et qualitative entre les musées et les familles pendant et après la période cet événement.

Le Musée national public de Sétif, créé en 1985 et devenu national en 1992, contribue à la dynamisation du mouvement touristique de la région, à la promotion du patrimoine à l'étranger et à la facilitation de l'accès pour les chercheurs, spécialistes en archéologie et étudiants aux recherches sur l'histoire de la wilaya.

Cet établissement possède un actif conséquent et rare d'antiquités, à l'instar de la collection du site de Ain Boucherit, considéré comme la deuxième plus ancienne présence humaine au monde, ou encore des objets de poteries et de mosaïques romaines, ainsi que des poteries islamiques qui remontent aux périodes fatimide et hammadite, en plus d'une quantité de pièces de monnaie antiques, principalement romaine et ottomane, a indiqué la directrice.

R.C.

Page 14-7407 CSE mus az_Mise en page 1 10/07/2022 17:45 Page1

vie pratique

BEAUTÉ

Bienfaits de l'huile de sésame

Ses nutriments en font une alliée à la fois sur les fourneaux et dans la salle de bain. Découvrez les cinq bienfaits de l'huile de sésame sur votre santé. Hygiène dentaire, constipation, cholestérol, bien-être de votre peau... Découvrez les nombreuses vertus de l'huile de sésame.

L'huile préparée à partir de graines de sésame est riche en antioxydants, en vitamines E, B1, B2, B3, B6 et B9, ainsi qu'en minéraux comme le calcium, le magnésium, le phosphore, le fer, le zinc, le manganèse et le cuivre.
Non seulement ses nutriments sont bénéfiques lorsqu'elle est utilisée en cuisine, mais l'huile de sésame fait des miracles en cosmétique ou dans le cadre de massages. Voici ses vertus les plus intéressantes.

L'huile de sésame, une alliée redoutable en cuisine
Utilisée à froid dans les salades ou en cuisson dans vos plats chauds, l'huile de sésame est riche en bonnes graisses polyinsaturées et monoinsaturées qui aident à diminuer le taux de cholestérol dans le sang. Les personnes qui aiment son goût très prononcé se régalent avec quelques gouttes en fin de cuisson.
En cuisine, ils 'agit la plupart du temps d'une huile de graines de sésame non grillée, mais il existe des huiles de graines de sésame grillées dont la saveur est exacerbée. Cependant, elles nécessitent d'avoir la main plus légère.

Les bienfaits des massages à l'huile de sésame
L'huile de sésame pénètre rapidement sous la peau et la nourrit en profondeur. Elle fait donc une excellente huile de massage qui permet de maintenir la peau souple et élastique, de la protéger des microbes et d'accélérer la cicatrisation. Chez le nourrisson, elle permet de réduire les risques d'irritation au niveau des fesses.
Pour vous offrir un moment de bien-être avant d'aller vous coucher, appliquez une cuillerée à café d'huile de sésame sur vos pieds, massez, mettez des chaussettes pour ne pas salir vos draps et profitez de votre nuit !

L'huile de sésame pour une bonne hygiène dentaire
En faisant un bain de bouche à l'huile de sésame, vous réduisez de 85% le taux de bactéries et diminuez ainsi les risques de gingivite, cette technique permettrait également de venir à bout des allergies et autres rhumes des foins.
Le matin, à jeun, avant même de boire de l'eau, prenez 1 cuillère à soupe d'huile de sésame et faites-la passer entre vos dents de haut en bas et de droite à gauche pendant 20 minutes.

(A suivre)

Météo

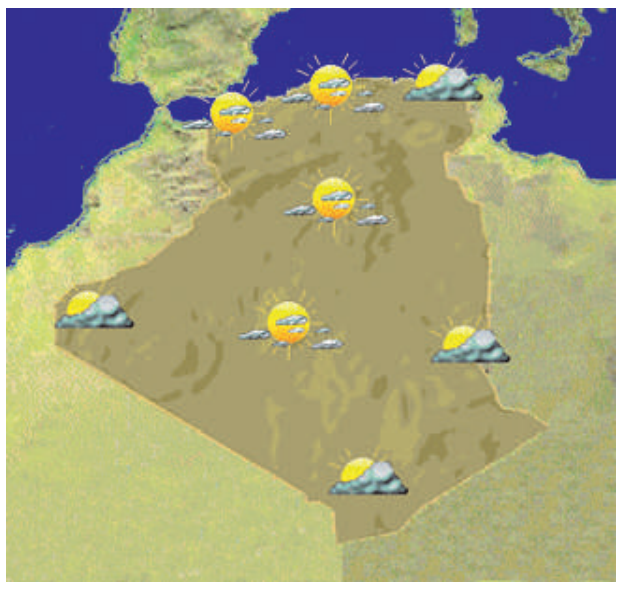

Lundi 11 juillet : 30°C

Dans la journée :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 11 km/h

Dans la nuit :
Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 13%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 05:36
Coucher du soleil : 20:10

Massage avec huile de coco

Le massage avec l'huile de coco offre un parenthèse gourmande et relaxante. Le massage engendre de nombreux bienfaits thérapeutiques. Réduction des douleurs articulaires et neuromusculaires chroniques. Apaisement des troubles digestifs et des maux de tête. Stimulation des défenses immunitaires et de la circulation sanguine et lymphatique.

La chute des températures et les courtes journées nous donnent envie de cocooner. L'hiver est justement la période idéale pour adopter de nouveaux gestes beauté et prendre soin de soi.

Le massage source de bien-être pour le corps et l'esprit
La pratique du massage remonte à l'Antiquité. En effet, d'anciens manuscrits chinois indiquent que les massages étaient déjà pratiqués 3 000 ans avant J.-C.
Lorsqu'il est réalisé par un professionnel, le massage engendre de nombreux bienfaits thérapeutiques.
Se masser soi-même (ou automassage) est également très bénéfique. En effet, cela permet de se détendre et de s'octroyer du temps pour soi. Choisir l'huile de coco pour se masser offre une véritable parenthèse enchantée. Dès que vous débutez l'application de l'huile de coco sur votre peau, le parfum gourmand et sucré de la noix de coco vous fait immédiatement voyager. Fermez les yeux, vous voilà transporté sur les plages ensoleillées d'Indonésie. L'huile de coco, par son odeur et sa texture est idéale pour se relaxer pleinement. Mais surtout cette huile végétale possède de nombreuses vertus pour la beauté de votre peau.

Le massage à l'huile de coco pour une beauté zen
L'huile de coco est une huile végétale aux nombreuses vertus. Effectivement, avec sa composition riche en acides gras saturés, l'huile de coco apporte hydratation et souplesse à la peau, brillance et douceur aux cheveux et participe à une bonne hygiène buccale.
Pour en profiter pleinement, il vous faut choisir une huile de coco 100% vierge sans produit chimique. Privilégiez une huile de coco dont les bienfaits naturels n'ont pas été dégradés au cours de sa transformation.
Un massage à l'huile de coco est idéal lorsque l'on souhaite garder une peau nourrie douce et éclatante. En plus, cela réduit le développement de la cellulite et des vergetures.

Recette du jour

GRATIN DE CHOU-FLEUR

INGRÉDIENTS
- 1 Chou-fleur
- Sauce béchamel
- 2 jaunes d'oeufs
- 40 g de fromage râpé
- 100 ml de crème liquide
- noisette de beurre
- Chapelure

PRÉPARATION
Séparer le bouquet de chou-fleur et les rincer dans de l'eau avec une cuillère de vinaigre afin d'éliminer les impuretés. Rincer bien le chou-fleur. Porter à ébullition une casserole d'eau salée et cuire le chou-fleur 10 min. Les égoutter et les faire sauter avec une noisette de beurre. Réserver.
Préparer la sauce béchamel et hors du feu ajouter les jaunes d'oeufs battu, ainsi que la crème liquide et le fromage râpé, bien incorporer le tout.
Préchauffer le four à 230 C°étaler de la sauce dans le fond d'un plat a gratin. Disposer le chou-fleur sur la sauce et couvrir de sauce.
Saupoudrer de fromage râpé, ajouter de la chapelure et quelques noisettes de beurre.
Cuire jusqu'à ce que la surface soit gratinée avec une belle couleur dorée.

Horaires des prières

Lundi 11 dhou el hidja 1443
11 juillet 2022
Dhor 12h52
Asser 16h42
Maghreb.....20h08
Icha.....21h52
Mardi 12 dhou el hidja 1443
12 juillet 2022
Fedjr 03h39

numéros utiles

SANTÉ
Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ
Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES
Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Page 15-7407 CSE Maggy az_Mise en page 1 10/07/2022 17:46 Page1

Élu à la tête de la FAF

Djahid Zefizef : «Il est important de donner une bonne assise financière à l'instance fédérale»

→Le nouveau président de la Fédération algérienne de football, Djahid Zefizef, a annoncé jeudi, juste après son élection, que la recherche de nouvelles ressources financières figure parmi ses priorités, car c'est d'elles que dépendent les autres projets à réaliser.

Zefizef à la recherche de nouvelles ressources financières.

«La Fédération doit d'abord songer à diversifier ses sources de financement, pour disposer de plus de moyens à l'avenir, et pouvoir financer ainsi les autres projets qu'elles souhaite réaliser. Mon plan marketing consiste à trouver des créateurs de richesse, et de les encourager à nous financer», a-t-il espéré. Zefizef, qui occupait le poste de Manager général de la sélection nationale de football, a été élu avec 52 voix, contre 34 voix pour son unique concurrent à la présidence de la FAF, l'ancien international Abdelhakim Serrar, lors de l'Assemblée générale élective de l'instance, tenue jeudi à la salle des conférences du stade 5-Juillet (Alger). Au total, 98 membres ont assisté aux travaux de cette AGE, dont 91 avaient le droit de vote, mais finalement, seuls le vote de 86 d'entre eux a été pris en compte, car cinq bulletins ont été jugés nuls. «Je suis un fédérateur, et j'ai besoin de l'aide de tous, pour pouvoir mener à bien cette mission. Aujourd'hui, le fair-play était total et l'éthique a été respectée», s'est-il réjoui. Même le candidat malheureux, Abdelhakim Serrar, était heureux du fair-play et «en toute sportivité» il s'est empressé de féliciter Zefizef, juste après l'annoncé des résultats du vote. «Aujourd'hui, il n'y a pas eu de perdant. Au contraire, il n'y a eu que des gagnants. En tout cas, moi, je n'ai pas l'impression d'avoir perdu. C'est le football national tout entier qui a gagné, en ayant un nouveau président de la Fédération», a ajouté le dirigeant sétifien. Zefizef succède à Charaf-Eddine Amara, qui avait annoncé sa démission le 31 mars dernier, deux jours après l'élimination de l'équipe nationale en match barrage de la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), au terme de sa double confrontation face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p). «Le vote s'est déroulé dans une totale transparence et personnellement, je suis heureux que tout ce soit aussi bien passé. Un gros travail attend le nouveau bureau. Il faut les aider, pour le bien de notre football. Je ne veux trop revenir sur mon passage à la FAF. Je préfère garder en mémoire uniquement les points positifs», a indiqué Charaf-Eddine Amara après la fin de l'AGE. Interrogé sur un éventuel retour au CR Belouizdad, le Club de Ligue 1 qu'il dirigeait avant de présider la FAF, Amara a répondu par la négative «non, je n'ai pas l'intention de revenir à la présidence du CRB. Et puis, ce club dispose déjà de son équipe dirigeante», a-t-il conclu.

Zefizef appelle les acteurs du football à s'unir autour de son programme

Par ailleurs, Zefizef a appelé la famille du football à s'unir autour de son programme pour donner une nouvelle impulsion au sport roi en Algérie. «Mon programme que je vous ai présenté c'est le votre aussi. C'est avec vous tous que je pourrai le réaliser. Je suis fédérateur», a déclaré Zefizef juste après son intronisation à la tête de la Fédération algérienne de football. **R. S.**

JM Oran 2022

Préserver l'empreinte positive

On en parle encore des ces formidables Jeux méditerranéens qui viennent de se tenir en Algérie, à Oran du 25 juin 6 juillet. Des jeux qui ont permis à tous chacun de mesurer cette extraordinaire mobilisation des Algériens autour des objectifs de cette compétition, objectifs sportifs, mais aussi objectifs touristique, économique et surtout renforcer la destination Algérie. L'autre facette est encore plus révélatrice, c'est celle des 3 390 athlètes qui conjuguent à tous les temps, leur satisfaction de se retrouver pour une poignée de jours en Algérie. Des hommes et des femmes des jeunes de tous âges viennent de vivre une réalité qu'ils souhaiteraient ne plus se terminer. Ce n'est certainement pas la partie la plus difficile, puisque les avis optent tous pour la médaille d'or pour les Jeux d'une part et d'autre part pour les athlètes et fédérations, chaque médaille est une page, voire même un pas de fait vers un horizon nouveau, tourné vers l'optimisme. Un optimisme dépendant de la confiance que l'on a envers ceux qui gèrent les disciplines sportives. En attendant, la confiance est acquise auprès des 3 390 athlètes qui promettent d'être les principaux ambassadeurs auprès de leurs représentations respectives, leurs fédérations. Cette déclaration d'un membre du Comité international d'organisation des jeux suffit à elle seule pour surplomber toutes les impressions. «Nous promettons au peuple algérien que nous militerons pour conforter son image auprès du monde sportif mondial, que nous avons été impressionné par l'organisation, l'accueil, la gentillesse partout là où on est passé, nous avons entendu les mêmes paroles : «Marahba, Wekcome, Bienvenue encore en italien Benvenuto, c'est déjà une référence d'un peuple qui néglige rien en matière de littérature, un peuple cultivé et qui sait apprécier le sport dans toute sa dimension et surtout de respecter les étrangers sur son sol.» Des appréciations qui expliquent que les 19es Jeux ont été bénéfiques au pays en tout point de vue, mettre en vitrine la destination Algérie.

Enfin, il est utile de rappeler les résultats des finales handball. Seulement à quelques heures de la cérémonie de clôture, se jouaient dans une salle archi pleine, le match de la finale l'Egypte - Espagne. Un match très serré dans une ambiance survoltée devant près de 15 000 spectateurs. Les premières minutes donnaient raison aux Pharaons qui creusaient l'écart, mettant ainsi pression sur un adversaire qui prenait son temps pour mieux situer les faiblesses des Egyptiens afin de mieux attaquer. C'est ce qui s'est produit puisque au tournant d'un relâchement la «Roja» commença à s'installer sur le terrain et renversa la vapeur. Le score tirait vers le haut et la mi-temps, le second était de 13-16 en faveur des Espagnoles, lesquels d'ailleurs à la reprise de la seconde partie, encerclaient l'adversaire pour mieux le dominait quitte à assister à des scores nuls durant la seconde partie mais ils renversaient la valeur pour gérer le match jusqu'à la fin sur le score qui ne tenait qu'un à seul fil 27-28, les Pharaons auraient pu prendre la médaille s'ils n'avaient pas raté le penalty, alors qu'ils étaient 27-27. Il s'agit là du deuxième titre méditerranéen pour la «Roja», après celui décroché chez elle en 2005 à Almeria, face à la Croatie (28-21). La médaille de bronze est revenue à la Serbie, vainqueur face à la Macédoine du Nord (34-28). Chez les dames, c'est aussi l'Espagne qui conserve son titre remporté chez elle en 2018 à Tarragone, en s'imposant devant la Croatie 29-25 (mi-temps : 17-13). La Serbie a remporté la médaille de bronze après sa victoire face au Portugal (26-22)… **H. Hichem**

CAN de handball

L'Egypte en super-favorite, la Tunisie et l'Algérie en «outsiders»

L'équipe égyptienne de handball, championne d'Afrique en titre, et récente médaillée d'argent aux Jeux méditerranéens Oran-2022), se présentera favorite en puissance pour sa propre succession lors de la 25e édition de la Coupe d'Afrique de handball, qu'elle organise du 11 au 18 juillet avec la participation de 13 pays dont l'Algérie. Versée dans la poule A en compagnie du Cameroun et du Maroc, les «Pharaons» devraient, sauf énorme surprise, passer facilement, tous les tours, pour atteindre devant son public la finale et y affronter probablement la Tunisie, seul adversaire, en mesure de leur tenir tête. Lors du rendez-vous méditerranéen d'Oran, la formation égyptienne a raté d'un cheveu le sacre en tombant à la toute dernière minute, face à l'Espagne (27-28) après avoir mené au score durant la majeure partie de la finale.

Tel un rouleau compresseur, les champions d'Afrique en titre n'ont pas raté l'occasion d'infliger un sérieux avertissement à tous ses adversaires africains, dont principalement la Tunisie battue encore une fois à Oran (27-23), confirmant ainsi son succès lors de la CAN-2020 à Tunis même sur le score (30-26). En demi-finale, l'Egypte s'est qualifiée sans douleur devant la Macédoine (34-20), prouvant ainsi sa grande supériorité. Les Tunisiens loin de leur niveau habituel seront les seuls à pouvoir rivaliser avec l'ogre égyptien en tentant d'atteindre la finale et espérer un 11e sacre (record) devant l'Egypte et l'Algérie (7 titres chacune). Les «Aigles de Carthage» qui font partie du groupe C avec le Cap Vert et le Nigeria, ont pris la 5e place lors du rendez-vous d'Oran en battant l'Algérie en match de classement (39-35 a. prol). Au Caire, la Tunisie sera privée de deux joueurs de base à savoir, Marouène Chouiref et Oussama Hosni, écarté définitivement de la sélection nationale par leur fédération pour des raisons disciplinaires. L'Algérie, qui vient de renouer avec la compétition après une longue période d'inactivité en raison de la pandémie du Covid-19, jouera tout comme la Tunisie en outsider. Les Verts classés 6e à Oran, devraient sauf surprise prendre la mesure de la Guinée et du Gabon au niveau du groupe B, et se qualifier pour les quarts de la compétition. En Egypte, le coach national, Rabah Gharbi sera privé pour blessure, d'Ayoub Abdi et probablement de Berkous Messaoud. Classés sur la 3e marche du podium, lors de l'édition-2020 de Tunis, en battant l'Angola (32-27), l'Algérie pourrait se qualifier pour le Mondial-2023 en Pologne et Suède, pour lequel cinq places sont réservées pour le continent africain. L'Angola, le Cap Vert et le Maroc sont susceptibles de décrocher une qualification mondiale, en compagnie du «trio irremplaçable» en l'occurrence, l''Egypte, la Tunisie et l'Algérie, les seules à avoir été sacrées du titre continental depuis sa première édition en 1974 en Tunisie.

FOOTBALL

Réconcilié avec Belmadi, Delort de retour en sélection d'Algérie

L'attaquant international algérien de l'OGC Nice, Andy Delort a annoncé vendredi qu'il était «de retour en équipe d'Algérie», après s'être «réconcilié» avec le sélectionneur Djamel Belmadi. Début 2021, l'ancien Montpelliérain avait demandé un break d'une année avec les Verts, pour pouvoir se consacrer au projet de l'OGCN, qu'il venait d'intégrer. Un choix qui impliquait le forfait de Delort pour plusieurs compétitions internationales, dont la dernière Coupe d'Afrique des nations 2022 au Cameroun, et ce comportement avait profondément affecté Belmadi, au point de ne plus le convoquer, même après la fin de l'année sabbatique qu'il avait demandée.

Quoique, les choses ont changé dernièrement, puisque Delort dit avoir «discuté avec le sélectionneur», en ajoutant que désormais «tout est rentré dans l'ordre». «C'était nécessaire d'en parler, et à présent que c'est fait, je suis de nouveau à sa disposition», a poursuivi l'attaquant niçois dans l'entretien qu'il accordé à Nice-Matin.

Delort s'est dit «impatient» de retrouver ses coéquipiers en équipe nationale, particulièrement les niçois : Atal, Boudaoui et Brahimi.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur financier : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Page 16-7407 CSE Maggy az_Mise en page 1 10/07/2022 17:46 Page1

La NR 7407 – Lundi 11 juillet 2022

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct

Wimbledon

La Tunisienne Jabeur s'incline en finale contre la Kazakhe Rybakina

le match à suivre

Verts

Réconcilié avec Belmadi, Delort de retour en sélection d'Algérie

football

Djahid Zefizef

«Il est important de donner une bonne assise financière à l'instance fédérale»

Championnat d'Afrique des nations de handball

Les Algériens pour oublier l'échec des 19es JM Oran

L'équipe nationale algérienne de handball, 7 fois vainqueur de la compétition, se trouve depuis vendredi en Egypte pour prendre part à la 25e édition du Championnat d'Afrique des nations de handball masculin 2022 qui débute aujourd'hui lundi 11 juillet sur un chrono de 9 jours de compétitions. Les Fennecs se positionnent, faut-il le rappeler, à la place de la dernière édition jouée en terre tunisienne. Ils tenteront de faire oublier le dernier match joué dans le cadre des 19es JM Oran 2022 qui leur a valu leur élimination de la finale et surtout le faible niveau de prestation affiché tout au long de ses matches. Classée dans le groupe B, elle aura à affronter le Gabon, le Kenya et la Guinée. Des rencontres qui vont nécessiter expérience, vivacité et réalisme.

Le Sept algérien doit se remettre sur rails après deux ans de «sommeil forcé». (Photo › D. R.)

Les Panthères menacent déjà

Les Panthères du Gabon, quant à eux, avec un effectif relativement mature (moyenne d'âge 33 ans) qui visent une qualification historique au mondial de la discipline, ne sont pas en reste. Ils tenteront, face aux Verts de faire belle figure au cours de la quatrième rencontre, mais avant la cérémonie protocolaire et le match inaugural Egypte vs Cameroun. «La première sortie des fauves de l'Ogooué se fera en milieu de journée (12h30), face au Sily National de la Guinée (10e lors de la précédente édition). Avec 3 participations, une ossature revue de plus de 10 binationaux évoluant en France pour la plupart en National 1 et 2, voire même Pro D2, le Sily National se présente comme le premier obstacle bien qu'il soit à la portée de l'équipe gabonaise sur papier», faisait remarquer un spécialiste du hand africain. Une rencontre qui va nécessiter expérience, vivacité et réalisme de la part des amis de Teddy Yves Nguema Aboghé s'ils veulent bien poursuivre la compétition le mardi 12 juillet.

Les Verts dans un match au goût de revanche

Au lendemain de leur sortie face à la Guinée, les fauves de l'Ogooué recevront les Harambee Stars du Kenya au cours de la 10e affiche de la compétition, à 17h30, le mardi 12 juillet. Le spécialiste du handball africain estime que «le Kenya est une équipe en construction, mais fera sa deuxième apparition consécutive dans cette compétition.

Une présence qui trahit sa détermination à bouleverser la hiérarchie dans cette joute continentale» et d'ajouter «pour leur deuxième sortie, ce sera donc un match piège pour les Gabonais qui vont se lancer dans l'inconnu». Pour l'entrée des Verts dans cette compétition, il fera remarquer que «les Fennecs d'Algérie se dresseront face aux poulains de Jean-Pierre Etoughé, le coach adjoint des Panthères. Ce sera, un match au goût de revanche». En effet, il y a lieu de rappeler le parcours des Algériens qui gardent encore le grade de 7 fois vainqueur de la compétition, et dans cette compétition.

Les Algériens partent comme les favoris de cette rencontre. Mais rien n'est dit, si l'on se réfère au boulot fait par les Gabonais, lors la CAN-2018 qui avaient remporté la dernière confrontation officielle 26 buts à 25 jouée au Gabon, un détail peut faire la différence. Mais les Verts ne sont pas restés les bras croisés depuis 2018, «ils ont progressé au fil des années tout en étant régulièrement présents dans les grandes compétitions en clubs comme en nation. Tout le contraire de nos ambassadeurs. Les Fennecs se positionnent en 3e de la dernière édition jouée en terre tunisienne».

L'autre affiche très attendue est bien celle des Panthères du Gabon qui auront du boulot face à l'Egypte, le Maroc ou le Cameroun du groupe en quart de finale. Là, ce ne sera pas une partie de plaisir…

H. Hichem

- Canal + Sport : Angleterre - Norvège (Euro féminin) à 19h
- BeIN Sports 2 : Silence, je tombe… (Doc. Sport) à 19h

La Der — Tennis : La Tunisienne Jabeur s'incline en finale de Wimbledon contre la Kazakhe Rybakina

En finale du tournoi de Wimbledon, samedi 9 juillet face à la Kazakhe Elena Rybakina, Ons Jabeur s'est inclinée en trois sets (6-3, 2-6, 2-6). À 27 ans, la numéro 2 mondiale tunisienne échoue dans sa première tentative en Grand Chelem. Il y a un peu plus d'un an, alors qu'elle affichait d'excellents progrès sur le circuit, Ons Jabeur prévenait : elle visait le Top 10 du tennis mondial et des titres en Grand Chelem. Des paroles aux actes, il y a un grand pas qu'elle n'a pas encore totalement franchi. Certes, elle est entrée dans le Top 10 à l'automne dernier, et elle pointe au deuxième rang mondial depuis quelques jours. Mais Wimbledon s'est refusé à la tenniswoman. Donnée favorite de la finale disputée sur le gazon londonien, samedi 9 juillet, Ons Jabeur a d'abord assumé son statut. Elena Rybakina, l'autre finaliste, était un peu l'invitée surprise. Elle n'avait jamais fait mieux qu'un quart de finale en Grand Chelem avant ce Wimbledon 2022, et elle-même avait avoué qu'elle ne «s'attendait pas à parvenir en deuxième semaine» et donc encore moins en finale. D'entrée de match, la Kazakhe d'origine russe a subi la puissance, la précision et la polyvalence de la Tunisienne. Sûre d'elle, en contrôle et en confiance, Ons Jabeur a dicté le rythme dans un premier set à sens unique. Et sur un dernier jeu exemplaire, elle a conclu la première manche en l'espace d'une grosse demi-heure. Bousculée, Rybakina s'est réveillée dès le début de la seconde manche et a pris le service de Jabeur. Enfin dans son match, la Kazakhe a proposé un tennis de meilleure qualité, tandis qu'en face, la Tunisienne commettait plus d'erreurs. Le début du troisième set s'est inscrit dans le prolongement du deuxième. Ons Jabeur, très agacée par ses propres défaillances, a encore cédé son service dès le premier jeu, s'obligeant dès lors à courir après Elena Rybakina. Cette dernière a commis nombre d'erreurs directes, mais celle que les Tunisiens ont surnommé la «Ministre du Bonheur» n'a pas su en profiter. Dos au mur à 3-2 contre elle et service pour la Kazakhe, Jabeur a eu trois balles de débreak. Mais là encore, Rybakina a répondu présente dans cet instant crucial et a conservé son break d'avance. Dans le jeu suivant, la Kazakhe a confirmé en breakant à nouveau, avant d'aller chercher un titre qui ne pouvait plus lui échapper.